LE PEUPLE BRETON

N° 389 / 15 F
MAI / MAE 1996
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



Réussir ensemble en Bretagne

LOUDÉAC/8 JUIN

POBL VREIZH

LEYLA ZANA



Écrits de prison

Préface de
Claudia Roth
Députée au Parlement européen

des femmes
Antoinette Fouque

N'attendez pas le carton rouge

Nous les envoyons souvent tardivement parce que nous sommes pris par la réalisation du PB/PV. Lorsque vous voyez, au bas de cette colonne, apparaître votre numéro d'échéance (ce mois-ci, le **389**), réabonnez-vous, si possible de soutien. Pourquoi ? pour nous assurer les 25.000 F de rentrées annuelles nécessaires pour payer la réalisation, l'impression, l'expédition de votre journal progressiste breton préféré ! Merci à ceux qui nous ont aidé, ce mois-ci, par leur promptitude et leur générosité. En contrepartie, ce journal est aussi le leur, fidèlement, depuis 1964. Il est à votre service, pour la Bretagne et la démocratie. Nous évoquerons le mois prochain d'autres moyens de nous aider.

Souscription

P.Y. Le Floc'h, Treillères ; J. Garoche, St-Brieuc (40) ; J. Corbel, Hyères (40) ; B. Guérin, Mériadoc (40) ; J.Y. Gloanec, St-Nazaire (40) ; E. Le Clainche, Treffléan (40) ; F. Conan, St-Malo (20) ; G. Le Floc'h, Bouguenais (+20) ; J. Cl. Thomas, Jarville (200) ; J. Querrien, Montfort/Mer (20) ; Y. Le Maître, Vannes (40) ; M. Le Doussal, Ergué-Gaberic (40) ; P. Laurent, Brest (90) ; M. Prévaux, Sarzeau (40) ; B. Le Clainche, Rennes (40) ; M. Le Troquer, Le Perray (90) ; J. Bourbao, Le Conquet (40) ; A. Casenove, Pirey (40) ; L. Connan, Plaintel (40) ; M. Riou, Taden (120) ; Ph. Gourdon, Issy (140) ; Ch. Josse, Ploubazlanec (40). **Total : 1220 F. Total 96 : 8.419 F.**

389

Les abonnés dont la bande-adresse porte ce numéro (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - 44, rue César, 56100 Lorient
Tél. 97.21.21.82
Fax 97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier
"Le Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 2e trimestre 1996

Sommaire



Ce numéro du P.B. et mis sous le signe du premier débat (sur l'aménagement du territoire) placé dans le cadre de la campagne "Réussir Ensemble en Bretagne". Dans ce numéro, un dépliant annonçant cette journée de Loudéac, le 8 juin, sera introduit. Attention à sa "récupération !".



La 2e page de couverture accueille la photo de Leyla Zana extraite du livre qui vient de paraître. Cette députée Kurde emprisonnée arbitrairement par la Turquie qui se voudrait en voie de démocratisation reste un des symboles les plus forts de l'injustice et de la place des femmes dans certains combats très durs.

L'aménagement du territoire, la vache folle (traitée à différents niveaux), Clovis, l'annonce d'une vidéo en breton (SELL'TA) ainsi qu'une rubrique "livres" plus large que d'habitude forment la trame du P.B.



On remarquera une réponse très fouillée de Per Denez à Françoise Morvan. Le rôle des journaux bretons passe aussi parfois par une mise au clair des arguments des uns et des autres. Et pas seulement par un ronron conformiste du breizhou normalisé.

Ceux qui préfèrent la musique choisiront Selaouit, toujours fidèle à nos créateurs les plus dynamiques.



Clovis, Thatcher et Tchernobyl... même combat ?

On savait que Margaret Thatcher était très vache et donc très folle. Manifestement, c'est elle (et tous les moutons tremblants qui l'entouraient) qui ont donné aux vaches rosbifs la maladie. On se demande si la maladie peut passer de la vache à l'homme, mais dans le sens femme (et homme) à la vache, Margaret a fait la preuve.

Quel rapport avec Tchernobyl ?

Évident : c'est le même aveuglement dans la croyance en une technique, que l'on pousse au bout de sa logique, brutalement, sans précaution. On fait ensuite des dégâts énormes – dont les conséquences sont encore mal évaluées. On fait le max pour cacher ou pour minimiser la catastrophe.

Quel rapport avec Clovis ?

Apparemment, pas grand chose ! Et pourtant... Chacun sait que Clovis n'a trouvé dans son alliance avec l'église qu'une occasion de renforcer son pouvoir. Donc la présentation faite depuis longtemps, dans l'histoire cuisinée à la française, aussi bien du personnage de Clovis que de son rôle historique n'est qu'un mensonge au service d'une idéologie. Celle du national chauvinisme français... dont on connaît les dégâts historiques, et dont beaucoup de ceux qui nous entourent sont hélas victimes – consentants ou non.

A un niveau tout simple, on voit bien que la France ne pouvait être atteinte par les retombées de Tchernobyl, pas plus que par les vaches folles – dans la version officielle.

Efforçons-nous, dans notre travail pour la Bretagne de ne pas tomber dans les mêmes folies.

Charles JAOUEN


CRAZY COW...
VERY GOOD!
ONE MORE, BOB!
OH! GREAT, DOCTOR!
FARINE
IS IT GOOD, BETTY?
WELCOME TO THATCHERNOBYL
NO... NO...

Lettre à Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie du communiqué de presse que l'Union démocratique bretonne a diffusé sur le dossier de l'encéphalite spongiforme bovine.

L'UDB et ses élus considèrent que des leçons doivent être tirées de cette affaire dont on mesure encore difficilement les conséquences à moyen et long terme. Cette épidémie d'un type nouveau met directement en cause un certain modèle de développement agricole mais aussi un modèle économique plus général.

Si la Bretagne doit impérativement conserver le meilleur du développement économique qu'elle a connu depuis trente-cinq ans grâce, en grande partie, à l'agriculture et à l'industrie agro-alimentaire (ce qu'aucun Breton de bonne foi ne saurait contester), à savoir la volonté d'entreprendre et d'innover au pays pour maîtriser son destin, elle doit aussi savoir se remettre en question face aux dérives d'un système qu'elle a trop longtemps monté au pinacle. Elle ne doit plus subir les évolutions inévitables de la politique agricole commune, au risque d'apparaître bientôt comme un bastion du conservatisme productiviste, mais bien au contraire se faire le champion d'un nouveau modèle agricole intégrant les préoccupations de santé publique et de protection de l'environnement en amont de la production et non plus en bout de chaîne quand le mal est fait et que la collectivité tout entière se trouve sollicitée pour affecter à son traitement des crédits qui mériteraient une utilisation plus profitable à l'ensemble de la société. Le monde agricole breton, nous en sommes convaincus, peut mobiliser les Bretons autour d'un nouveau projet de développement à partir de produits primaires de qualité et fortement identifiés et d'une recherche de valeur ajoutée dans la transformation.

Il va de soi que l'opinion que nous exprimons ici et dont nous voulions vous faire part n'a de valeur que celle que vous voudrez bien lui donner. Nous pensons néanmoins qu'elle n'est pas sans refléter l'état d'esprit dans lequel se trouve une partie sans cesse croissante de la population bretonne, inquiète pour sa santé et son environnement naturel et qui perçoit de plus en plus l'activité agricole comme potentiellement nuisible pour le reste de l'économie bretonne (conchyliculture et pêche, tourisme...). Ce risque de fracture entre l'agriculture bretonne et le reste de la société doit être levé dans l'intérêt bien compris de notre région.

Vous remerciant de l'attention que vous avez bien voulu prêter à notre démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Maladie de la "vache folle" : fille du productivisme et du libéralisme le plus débridé

La maladie de la "vache folle", dont les conséquences économiques – sans parler des répercussions sur la santé des hommes – sont encore incertaines mais qu'on pressent d'une ampleur et d'une gravité inconnus en Europe depuis l'éradication des grandes pandémies du Moyen-Age, est le révélateur d'une civilisation en grand danger. Cette maladie née de l'intervention des hommes met en cause les excès du productivisme agricole et son pendant en politique, à savoir le libéralisme le plus débridé.

L'idée même de nourrir des ruminants avec des protéines animales, qui plus est issues d'animaux notoirement infectés, n'a pu germer que dans des esprits malades. Sa réalisation s'est faite dans un contexte idéologique favorable qui associait recherche du profit maximum et déréglementation systématique. Il n'est donc pas étonnant que les problèmes aient pris naissance dans l'Angleterre thatchérienne.

Pour autant, si la Bretagne est en France la région la plus affectée par la maladie de la "vache folle", c'est aussi parce qu'elle est celle qui a poussé le plus loin la logique productiviste dans les productions animales. En manipulant le vivant comme un vulgaire matériaux industriel, les apprentis-sorciers du rendement à tout prix ont pris le risque de produire des "cocktails biologiques" dont ils n'avaient pas la maîtrise. Produire pour produire, c'est produire sans morale.

La principale leçon à tirer de cette catastrophe économique, c'est qu'une nouvelle réforme de la PAC est indispensable. Il faut mettre un terme au système de subventions au produit, notamment, à l'export (restitutions), qui permet aux producteurs intensifs de produire tant et plus en étant assuré de toucher des crédits européens quel que soit l'état du marché et indépendamment des conséquences de leur production pour l'environnement et la santé des consommateurs. Il faut remplacer ce système productiviste par un système d'aides directes au producteur, limitées à un certain volume de production par actif agricole et conditionnées au respect d'un cahier des charges qui prendrait en compte l'impact du mode de production sur l'environnement et la santé des hommes.

Communiqué UDB (26/3/96)

Chirac et la "vache folle" : irresponsable ou démagogue ?

En taxant les médias d'"*irresponsabilité*" dans la présentation du dossier de l'encéphalite spongiforme bovine, Jacques Chirac, président de la République, a repris le rôle de Jacques Chirac l'opposant démagogue.

Jacques Chirac sait pertinemment que le rapport des experts britanniques conclut sur la probabilité d'une relation entre l'ESB et la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Il sait mieux que quiconque que la France fut parmi les tout premiers Etats à prendre une mesure d'embargo à l'encontre de la viande de bœuf britannique. Il sait aussi que la solidarité intéressée due à son ami politique John Major coûtera aux contribuables européens plusieurs dizaines de milliards de francs.

L'irresponsabilité est bien chez ceux-là qui ont voulu transformer des ruminants en carnivores.

Il est plus facile de profiter de son autorité politique pour ordonner aux médias de se taire que de remettre en question un système sur lequel on s'est appuyé pour conquérir le pouvoir.

Communiqué RPS (1/4/96)

Réussir ensemble en Bretagne

DÉBAT PUBLIC

Aménagement du territoire et environnement :

Quelle stratégie pour un développement durable et solidaire en Bretagne ?

LOUDÉAC

Salle Jeanne Malivel

Samedi 8 juin 1996

(9 h 30 - 18 h)

à l'initiative de l'Union Démocratique Bretonne

Contact : "Réussir ensemble en Bretagne" - BP 203 - 56102 An Oriant/Lorient Cedex - Tél. 97.02.22.18 - Fax 97.02.23.07 ou H. Gourmelen, Troctin, 35400 Saint-Malo.

Des Bretons très attachés à leur Région... mais en attente d'un projet collectif

61 % des Bretons de la région administrative se déclarent **"très attachés à leur Région"** (taux le plus élevé des régions de France avec l'Alsace et la Corse) et 65 % estiment **"avoir des intérêts communs à défendre avec les autres habitant de la Région"** (1). Mais il ne sont que 29 % (contre 69 %) à **"avoir le sentiment qu'ils peuvent avoir de l'influence sur l'avenir de leur Région"** (2).

Ce très fort décalage entre le vouloir et le pouvoir trahit l'absence de projets capables de mobiliser les Bretons dans une dynamique commune. Pourtant les enjeux ne manquent pas : entre l'ouverture à l'est du marché unique européen, programmée pour le début du XXI° siècle,, et la globalisation qui met toutes les économies du monde en concurrence directe, les Bretons vont devoir faire montre de qualités d'adaptation, d'innovation... et de solidarité.

C'est à cette condition qu'ils pourront garder à la Bretagne son unité territoriale et humaine et préparer un avenir serein aux générations futures.

Le débat sur l'aménagement et le développement du territoire est à l'ordre du jour en France.

Un projet de loi sera soumis au Parlement en décembre 1996 ou au tout début de 1997 qui devrait entériner un schéma national global et plusieurs schémas sectoriels : enseignement supérieur et recherche, équipements culturels, infrastructures de communication, organisation sanitaire.

Les conseillers régionaux ont déjà eu l'occasion de se pencher sur ce dossier le 18 mars lors d'une session spéciale. Ils seront amenés à le reprendre au cours des prochains mois. Pour autant, puisqu'il s'agit de l'avenir de la Bretagne et de ses habitants en France, en Europe et dans le monde, chaque Breton, chaque Bretonne doit se sentir concerné (e) et participer au débat.

Le débat public du 8 juin à Loudéac veut contribuer à populariser ces questions pour que les demandes et les propositions des citoyens remontent jusqu'aux élus et soient mieux entendues.

(1) Enquête réalisée par l'institut CSA, du 15 au 28 septembre 1995, sur un échantillon de 700 personnes représentatif de la population de la région administrative âgée de 18 ans de plus.

(2) Enquête réalisée par l'institut CSA, du 18 au 24 mai 1994, dans les mêmes conditions.

Si vous pensez...

Si vous pensez qu'il est anormal, et pour tout dire scandaleux, que l'État concentre 30 % de ses investissements sur 2,2 % du territoire français (Ile-de-France) et pour 18,9 % de la population.

Si vous pensez qu'il est inadmissible et insultant pour les citoyens de "province" que le gouvernement ait arrêté le principe d'un 3e aéroport international en région parisienne à l'horizon 2020-2025 avant même l'adoption par le Parlement en 1997 du futur schéma national des aéroports.

Si vous pensez que pour s'insérer à son avantage dans la future Europe élargie à l'est et dans l'économie mondiale, la Bretagne a besoin d'un projet collectif qui mobilise tous les acteurs du développement.

Si vous pensez que l'avenir en Bretagne passe par une stratégie de développement autonome à l'ouest du bassin parisien, dans le cadre d'une interrégionalité adaptée aux besoins réels et non pas imposée par des technocrates.

Si vous pensez que le dialogue social, en valorisant le facteur humain, renforce le potentiel des entreprises.

Si vous pensez que la protection préventive de l'environnement naturel en amont de la production n'est pas une contrainte anti-économique mais la condition sine que non d'un développement économique durable et respectueux des générations futures.

Si vous pensez que l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire bretonnes ont encore des perspectives de développement si elles font le choix de la qualité des produits primaires (labels) et de la valorisation plutôt que celui d'un accroissement des volumes de production.

Si vous pensez que le centre-Bretagne n'est pas un poids mort pour la Région mais, au contraire, un facteur d'équilibre et un carrefour d'échanges naturel entre l'est et l'ouest, la côte nord et la côte sud.

Si vous pensez que l'économie de la Loire-Atlantique, par ses infrastructures de communication (aéroport de Nantes, port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, etc), ses équipements industriels et de recherche et son influence dans le Finistère sud et dans le Morbihan, est une donnée incontournable du paysage économique breton et qu'à ce titre il convient de l'intégrer dans toute stratégie de développement qui se veut crédible.

Votre place est à Loudéac le 8 juin !

Si vous pensez différemment aussi !

Des débats locaux dans toute la Bretagne

Pour préparer au mieux le grand débat régional du 8 juin, des débats locaux centrés sur le même thème se tiendront dans les semaines précédentes.

A LORIENT, le vendredi 17 mai, à 20 h 30, salle audiovisuelle de la Cité Allende.

A VANNES, le vendredi 24 mai, à 20 h 30, au Palais des Arts.

Lettre au "Monde"

le conseil régional : nouvel enjeu démocratique

Depuis plusieurs semaines le Premier ministre négocie avec les membres de sa majorité, et plus particulièrement avec les présidents des régions métropolitaines issus du RPR et de l'UDF (20 sur 22) une modification du mode de scrutin régional. Jusqu'à présent les sensibilités politiques de l'opposition ont été exclues des entretiens confidentiels de Matignon. C'est dire si les conseils régionaux sont devenus un enjeu politique de première importance.

En effet, même si les moyens des régions françaises sont encore très limités (moins de 3 % du budget public à comparer aux 24 % des provinces autonomes espagnoles ou aux 38 % des laender allemands), les états-majors politiques ne sont pas sans savoir qu'elles sont appelées à gagner du pouvoir. L'inefficacité croissante et l'inadaptation évidente de l'Etat dans un certain nombre de domaines (transports, enseignement supérieur, protection du patrimoine...), la construction européenne qui appelle une gestion des affaires publiques plus proche des gens, mais aussi les aspirations régionalistes grandissantes des populations, bien des facteurs contribuent à ce qu'il en soit ainsi. Le sondage annuel de l'Observatoire interrégional du politique (OIP) montre que 67 % des Français font de la région le niveau politique et administratif d'avenir, soit une augmentation de 8 % depuis les premières élections régionales au suffrage universel. A contrario le département ne cesse de perdre du terrain. Dans une région à forte identité comme la Bretagne, l'attachement à la région arrive même en tête (61 %) devant celui à la France (52 %) ou à la commune (48 %).



AN DIGEMER

Enjeu politique, disions-nous. Mais les conditions peu claires dans lesquelles s'échafaude le nouveau mode de scrutin posent aussi très crûment le problème de la démocratie absente de l'espace politique régional. La démocratie régionale n'existera pas tant que deux conditions fondamentales ne seront pas réunies : l'organisation du débat régional et l'incarnation du pouvoir régional. Ces deux conditions passent indiscutablement par une réforme du mode de scrutin. L'élection des conseillers régionaux par un système de listes et dans un cadre départemental prive le conseil régional de toute représentativité réelle ; d'abord parce presque tous les élus régionaux ont été choisis par les états-majors politiques et non par les citoyens, ensuite parce qu'élus de leur département, ils n'ont le plus souvent aucune vision globale de leur région et de son avenir.

Nouvel enjeu démocratique, le conseil régional mérite mieux que le théâtre d'ombres qui se dessine dans les allées du pouvoir. Pour inscrire la région dans un cadre démocratique, nous proposons un mode de scrutin qui associerait dans une seule et même assemblée chambre basse – ou chambre des citoyens régionaux – et chambre haute – ou chambre des territoires. La moitié des conseillers régionaux seraient élus à la proportionnelle intégrale sur des listes régionales, l'autre moitié le seraient dans des circonscriptions de "pays" (en zone rurale) ou d'agglomération (en zone urbaine) correspondant aux bassins de vie et d'emploi. L'électeur émettrait deux votes : le premier en faveur d'une liste régionale, le second en faveur d'un candidat ou d'une liste de quelques candidats issu(s) de son "pays" ou de son agglomération. Si le législateur permettait le panachage pour le deuxième vote, la personnalisation serait totale.

Les avantages de ce scrutin mixte sont nombreux :

– il permettrait d'associer la dimension régionale, nécessaire pour une approche globale et non plus localiste ou clientéliste des problèmes, à la dimension de "pays" ou d'agglomération, tout aussi nécessaire pour rapprocher le pouvoir régional du citoyen et intégrer chaque territoire de la région dans la politique d'aménagement,

– il accélérerait le processus de reconnaissance politique et administrative des "pays" en zone rurale, que le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration dit souhaiter ardemment,

– il assurerait la représentation dans les conseils régionaux de chaque sensibilité politique disposant d'un appui significatif dans la population, ce qui serait une garantie pour la démocratie et la paix civile. Il est, en effet, toujours préférable que le débat puisse se mener au sein des assemblées plutôt que dans la rue ; encore faut-il réunir les conditions d'un vrai débat. Quant aux extrêmes, même les plus indésirables, ils se combattent sur le terrain des actions politiques et non par une censure qui les coiffe de l'auréole des martyrs,

– il apporterait en même temps, grâce au scrutin par "pays" ou agglomération, une prime substantielle à la sensibilité majoritaire, ce qui écarterait les tentations d'alliances post-électorales "contre nature".

Bien entendu ce mode de scrutin ne tranchera pas la question des découpages régionaux dont beaucoup ne tiennent pas compte des réalités historiques et culturelles mais aussi économiques. Si le sondage annuel de l'OIP nous indique que le sentiment régional est surtout développé en Bretagne, en Alsace et en Corse, et plutôt absent dans les Pays-de-la-Loire, en Ile-de-France et dans la région Rhône-Alpes, ce n'est pas une révélation. Sur ce point la consultation des populations par référendum s'impose, tant il est vrai que le dynamisme des régions se mesure moins à la taille et au poids démographique qu'à leur cohésion sociale et culturelle, condition sine qua non de tout projet collectif.

Christian GUYONVARC'H
Secrétaire général de R & PS
Conseiller délégué de Lorient (An Oriant)

Régions & Peuples Solidaires est une fédération de partis régionalistes ou autonomistes fondée le 12 novembre 1994. Elle regroupe actuellement 11 formations : Union du peuple corse (UPC), Union démocratique bretonne (UDB), Frankiz Breizh-Liberté Bretagne, Parti occitan (Poc'), Région Provence, Union du peuple alsacien (UPA), Eusko Alkartasuna-Solidarité basque (Pays Basque nord et sud), Esquerra republicana de Catalunya-Gauche républicaine de Catalogne (Catalogne nord et sud), Mouvement région Savoie (MRS), Rassemblement du peuple franc-comtois (RPFC), Parti fédéraliste de Flandre-Artois. A ces formations politiques autonomes s'ajoutent des délégations régionales directement rattachées à la fédération, notamment en Ile-de-France.

R & PS compte 210 élus locaux et 5 élus régionaux ou territoriaux : 3 en Corse, 1 en Midi-Pyrénées et 1 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

GILDAS... LE RETOUR

Notre collègue Gildas Trévetin était le premier non élu sur la liste municipale de Lanester. Suite au décès brutal d'un élu du PC, Gildas redevient conseiller, comme avant juin 95. Faisant équipe avec Yannick Quénéhervé, il ne manquera pas de mettre son grain de Celte là où il faut.

Troisième aéroport du bassin parisien : les Pays-de-la-Loire, instrument du centralisme

L'U.D.B. condamne très fermement le vœu que le Conseil régional des Pays-de-la-Loire vient d'adopter en faveur de la construction d'un 3e aéroport parisien à Beauvilliers (Eure-et-Loir). L'U.D.B. tient à rappeler ces quelques vérités qui semblent avoir échappé aux élus des PDL.

– En annonçant dès le 14 mars qu'un 3e aéroport parisien serait construit à l'horizon 2020-2025, le gouvernement a anticipé d'un an les choix qui devaient découler de la loi relative au schéma national global et aux schémas sectoriels d'aménagement du territoire. Cette loi, dont la discussion au Parlement est prévue en décembre prochain ou au tout début de 1997 (dixit Jean-Claude Gaudin), devrait notamment *"établir les principes régissant la localisation des grandes infrastructures de transport, des grands équipements et des services collectifs d'intérêt national"*. Le rapport Douffiagues sur l'avenir du trafic aérien dans le bassin parisien et les conclusions que le gouvernement en a tirées ont tué le débat dans l'œuf. Dès lors, le nouveau schéma national d'aménagement et de développement du territoire qui nous était promis et qui fait l'objet d'un beau battage médiatique nous apparaît comme une pure escroquerie intellectuelle.

– La majorité de la population et des élus de la région de Beauvilliers (Eure-et-Loir), qui n'ont été ni informés, ni consultés par les pouvoirs publics, s'opposent au projet d'aéroport comme en témoigne la création d'un comité de défense qui compte déjà 3.000 adhérents.

– La nécessité de déplacer l'aéroport de Nantes se fera sentir bien avant 2020. Il importait donc que le Conseil régional des Pays-de-la-Loire prenne position clairement et fermement pour le projet de Notre-Dame-des-Landes et réclame son inscription au futur schéma national des équipements aéroportuaires.

– Les aéroports parisiens (Orly et Roissy) concentrent d'ores et déjà en métropole 59 % du trafic passagers (54 % en 1976) et 85 % du trafic fret (76 % en 1976). Il est bien évident que la construction d'un 3e aéroport international dans le bassin parisien ne ferait qu'accentuer cette concentration, sans équivalent en Europe.

L'ouest, s'il existe, vient de marquer un but contre son camp. Ce faisant, le Conseil régional des Pays-de-la-Loire confirme qu'il n'existe aucune stratégie de développement autonome à l'ouest du Bassin parisien. La soumission aux diktats parisiens est totale. Avec de tels "défenseurs des intérêts régionaux", les jacobins peuvent dormir sur leurs deux oreilles.

Christian GUYONVARC'H

BREIZH ECO

Bulletin Economique et Statistique de l'Union Démocratique Bretonne, 6 square de la Garenne, 95500 Gonesse, ou PB, BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Troisième aéroport du bassin parisien : les Pays de la Loire soutiennent le Centre

Le conseil régional a voté à l'unanimité un vœu du socialiste sarthois, Roland Becdelièvre, qui *"se félicite du choix de la commission Douffiagues recommandant le site de Beauvilliers proposé par la région Centre pour accueillir le troisième aéroport du bassin parisien". Ce site à proximité des lignes TGV ouest et sud-ouest et du réseau routier offre la possibilité d'un développement économique et social renforçant l'Ouest de la France"*, a-t-il précisé.

Ouest-France, 10/4/96

Ils nous pompent

La Bretagne historique est toujours de plus en plus rognée par les égalisateurs Jacobins. La bibliothèque municipale de Rennes servait depuis la dernière guerre au "dépôt légal" imprimeur pour les cinq départements de la Bretagne. C'est-à-dire que tout ouvrage imprimé en Bretagne doit y être déposé, par décentralisation de la Bibliothèque Nationale Française.

Depuis 93 l'administration centrale demandait que la zone de compétence de chaque bibliothèque de "dépôt légal" coïncide avec une zone de région administrative.

Eh bien, ça y est la bibliothèque municipale de Rennes va perdre la Loire-Atlantique au profit d'Angers. Il n'y aura quand même pas transfert du stock.

Pourtant ce qu'y s'imprime en Loire-Atlantique voir Angers et non plus Rennes.

Notre-Dame des Landes... ou ailleurs ?

Établir un aéroport international dans l'Ouest français et plus précisément en Bretagne n'est pas une mince affaire et il faut dans ce genre de démarche se garder des "évidences". En effet ! une vue réellement prospective, respectant les règles de cette discipline, doit permettre de se projeter à vingt ou trente ans, certes, mais surtout en recherchant les ruptures pouvant survenir dans l'environnement du projet.

Le ciel de l'Ouest se prête bien à un tel projet compte tenu de l'engorgement des routes aériennes déjà perceptibles de nos jours et qui s'aggravera dans les années qui viennent. Mais où placer judicieusement l'aéroport pour qu'il soit en phase avec les différentes composantes de son environnement ?

Si on raisonne purement en terme d'aviation, Notre-Dame des Landes pourrait convenir et les bretons seraient fiers de voir leur capitale historique reconnue internationalement.

Mais la Bretagne c'est aussi une façade maritime et des échanges avec l'Atlantique et la Manche. Nous sommes le promontoire de l'Europe et nous avons l'avantage sur l'Irlande et la Grande-Bretagne d'être déjà continentalisés. Or, à l'horizon 2020, les échanges maritimes auront selon toute vraisemblance et cohérence atteint un niveau de développement bien supérieur à celui connu de nos jours sous la triple exigence du coût, de l'écologie, et de la simplicité. Rotterdam est proche de la saturation, il faudra débarquer avant l'entrée dans la mer du Nord. Le Havre est bien placé, à Brest et Nantes-Saint-Nazaire de jouer...

Dans cette optique, l'afflux de marchandises par voie de mer implique une connexion avec l'aérien pour le transport suivant des produits à forte valeur ajoutée, attendus impatiemment au centre de l'Europe.

Mais la Bretagne c'est aussi une grande région agro-alimentaire , dont la vocation est de nourrir une partie de l'humanité. Là aussi, des complémentarités s'imposeront : la route, le ferroutage, les TGV de fret qui voyagent de nuit et qui amènent sur les marchés Est et Sud européens les produits frais de l'agriculture bretonne le lendemain matin, l'aérien pour les produits à forte valeur ajoutée qui s'envoleront alors dans toutes les directions.

Mais la Bretagne c'est aussi une région intellectuelle, qui a une vocation immanente à attirer la matière grise ; les chercheurs ont besoin de moyens, ils ont aussi besoin d'un environnement naturel et humain favorable, d'une excellente qualité de vie... tout ce qu'apporte la Bretagne tonique ! Ce sont aussi des personnes qui communiquent avec le monde entier, qui participent à des colloques spécialisés, des symposiums... et qui accueillent des chercheurs du monde entier. Comment bien voyager et bien accueillir sans un aéroport international ?

Alors, où ?

Les spécialistes du transport aérien nous indiquent que nous devons penser aux générations prochaines des supersoniques qui iront encore plus vite que Concorde mais qui ne seront pas moins bruyants. Il convient donc, à les entendre, de se poser en "tête d'Europe" pour ne pas avoir à survoler les agglomérations fortement peuplées et donc ainsi limiter les nuisances sonores. Dans ces conditions, il faudrait concevoir cet aéroport assez central : relié aux voies autoroutières, pas trop éloigné des différents ports – Brest, Lorient, Roscoff, Saint-Malo, Saint-Nazaire – aisément connectable sur les liaisons TGV, etc. Je me garderai bien de trancher mais le triangle Pontivy - Loudéac - Ploermel me semble receler bien des atouts.

C'est un pari osé dira-t-on. Peut-être, mais l'aménagement du territoire ce n'est pas céder à la facilité ; c'est avant tout une réflexion à long terme, appuyée sur les évolutions socio-culturelles en devenir qui vont structurer les comportements économiques, le tout assaisonné d'une forte dose de volonté, voire de volontarisme.

Nous payons en cette fin de XX^{e} siècle les choix ferroviaires faits en Bretagne il y a 140 ans : à l'époque on a accepté que les liaisons Rennes-Brest et Rennes-Quimper soient réalisées par dérogation au cahier des charges, acceptant des pentes plus fortes et des courbes plus fermées qu'ailleurs ; résultat, en l'absence de vraie voie TGV, ceux-ci sont condamnés à rouler au mieux à 160 km/h sur les voies bretonnes alors qu'ailleurs ils peuvent monter jusqu'à 220.

S'il semble acquis dans certains esprits qu'il faut un aéroport international en Bretagne, soit ; mais, par pitié, prenons le temps de la réflexion. Notre-Dame des Landes est une hypothèse... seulement une hypothèse, espérons-le avant de répéter en aérien la même bêtise qu'en ferroviaire.

Liam FAUCHARD
Consultant en Organisation et Prospective

"Nous sommes en l'an 2000..."

Nous donnons la parole à E. Gillet, tardivement. Son texte ayant eu une histoire tourmentée dans les archives du P.B.... Signalons que "Ouest-France" (édition du Finistère) avait déjà publié ce passage (en mars 95). On retrouve l'idée d'un axe routier Bretagne-Alsace défendu par un groupe de sénateurs récemment, bien que ceux-ci aient été remarquablement favorables au développement routier sans allusion à la liaison ferroviaire !

"Demain, nous entrons dans le troisième millénaire. Les ports de Brest-Saint-Nazaire-Nantes sont devenus, poussés par la CEE, des ports francs. Brest, depuis 1996, est en plus un port d'éclatement, et, comme à Rotterdam, en 2010, viendront s'ajouter à ses 80.000 emplois existants, 10 à 15.000 nouveaux emplois. Cette envolée n'a été obtenue que par la volonté des présidents des CCI des trois ports bretons, soutenus par un nouveau Celib, style années 60", explique Erwan Gillet. Notre lecteur poursuit : *"de Brest, partent du Nord, deux axes routier et ferroviaire, qui vont rejoindre Rennes ainsi que les deux voies des estuaires nord. L'autoroute et la voie ferrée rapide du Mans sont prolongées en direction d'Orléans-Troyes-Nancy et prennent leurs marques pour le nord-est de l'Europe. La nationale 164, devenue autoroute par nécessité, voit passer journellement, venant de Brest, les camions porte-conteneurs qui après avoir doublé Rennes-Châteaubriant, vont rejoindre à Angers, l'autoroute venant de Saint-Nazaire-Nantes et se dirigeant vers Mulhouse... Au sud, les deux axes, routes et trains à grande vitesse passent, venant de Brest, par Quimper-Nantes et prennent la direction du centre de l'Europe. Les trains circulent à 200 ou 250 km/h, ne mettent que 5 heures pour arriver à Mulhouse et 10 à Munich... La Bretagne a ses TGV que le Celib a su imposer. Le Paris-Brest rejoint Paris en passant par Quimper-Nantes, le Paris-Nantes-Quimper remonte à Brest et retourne à Paris en passant par Rennes..."* Pour Erwan Gillet, *"il est certain que tous les élus de l'Arc Atlantique soutiendront ces projets aidés par la CEE... Il n'est plus concevable aux régions éloignées de la future banane bleue, de former sa jeunesse, de les diplômer à grandes dépenses et de la laisser contre son gré, aller enrichir la région parisienne..."*

Brèves des médias

Camembert

A en croire la pub apparue sur les écrans et les panneaux publicitaires il y a quelques semaines, il suffit d'inhaler les effluves embaumés d'un camembert bien fait pour être transporté au cœur des forêts. Mettez-donc un camembert de côté. Quand il ne restera de la forêt de Brocéliande que trois arbres plantés par Pinault-Pendragon et une plaque mégalithique au nom d'Anselin-du-Lac, vous pourrez toujours le renifler. En souvenir.

Culture

TF1 suit les traces d'Arte et inaugure les soirées culturelles à thèmes. Ça a commencé par une soirée Belmondo. Au programme ce mois-ci : une soirée Jean Lefebvre, une soirée Mme Soleil...

Eurovision

Dan Ar Bras a été sélectionné. Les deux nouveaux médaillés de la légion d'honneur, Yves Duteil et Yvette Horner, ont proposé au Quimpérois de remplacer Karen Matheson et Elaine Morgan. Refusé.

Risques d'irritations

Li Peng a déclaré n'avoir pas été trop "irrité" par la question des droits de l'homme. Normal, Chirac et Juppé ont fait des pieds et des mains pour faire enfin comprendre aux Français que l'appelation "Pays des Droits de l'Homme" n'était que foutaise (de toutes façons, Le Vert et Stoller leur avaient piqué leur déclaration).

Travail

Calvet et autres philanthropes nous ont fait leur couplet sur "les contrats avec la Chine, créateurs d'emplois". Tellement ils sont préoccupés d'en créer.

Savoir

"On apprend des choses ici. On est là pour ça". Dixit Laurent Cabrol au cours de son jeu cérébral "Une famille en or". TFI, la VRAIE chaîne du savoir. (Si vous partez perdant, on vous offre "La pratique des Arts Divinatoires", publié chez TF1 Editions, histoire d'améliorer encore votre culture et de vous permettre de savoir si vous participerez encore à des jeux crétins à l'avenir.)

Danielle retourne sa veste et fait la manche

Comme feu son ex, Danielle Mitterrand change de discours comme Omo de formule lavante. Après avoir affirmé n'avoir pas demandé l'interdiction du livre de Gubbler, la voilà qui réclame plus d'un million de francs de dommages et intérêts au médecin et ses éditeurs.

Peng Pons

Li Peng et Pons ont fait la causette à Toulouse. Chacun a évoqué ses souvenirs, l'un de la place Tien An Men, l'autre de la grotte d'Ouvea.

Con-cession

Après lecture assidue des programmes sur Téléstar (entre les photos des fesses de Pamela Anderson), de la liste des animateurs et dirigeants mis en examen et du répertoire des condamnations de la chaîne, les 9 "sages" (sage : "personne réfléchie et modérée dans sa conduite", Larousse) du CSA ont renouvelé la concession de TF1.

Révisionnisme

Extrait d'une publicité pour une collection philatélique "qui exalte les richesses de notre patrimoine"(sic) : "(...) Claude de France hérite de la Bretagne et pour consolider l'union épouse le duc d'Angoulême, le futur François 1er. Ainsi, c'est grâce à l'opiniatreté d'une femme, la duchesse Anne, que la Bretagne est rattachée à la France depuis près de 500 ans." Le texte ne précise pas si Anne rêvait déja de la république française une et indivisible.

Bon Zap !
Mac

Aéroporc de Lorient

par Botoku

Le Professeur Botoku, absent de nos colonnes depuis plusieurs mois, nous revient ce mois-ci avec une anecdote parfumée.

Après un bref séjour en Bretagne fin avril, le professeur décide de prendre l'avion pour Paris à l'aéroport de Lorient. A peine descendu du taxi qui le dépose devant l'aérogare, une odeur pestilentielle l'assaille de tous côtés et ne le quitte plus. D'où viennent donc ces malodorantes effluves ? L'aérodrome est situé en pleine campagne : alentour, rien que des champs.

Au moment des formalités d'embarquement, notre homme risque la question ; il veut savoir.

– C'est le lisier, Monsieur. Le lisier de porc que nos agriculteurs répandent sur leurs terres.
– Quelle charmante attention pour l'accueil de vos visiteurs !
– Que voulez-vous, en Bretagne le porc c'est sacré.
– Comme la vache en Inde ?
– Quand même pas. De toute façon, nous on préfère le porc sain à la vache folle.

Le professeur s'éloigne puis s'assoit sur une affiche "Bretagne tonique" et se prend à méditer sur cette maxime animale qu'il vient d'entendre et qui lui semble résumer totalement l'agriculture productiviste. Dans l'avion, son voisin, un gros syndicaliste joufflu et débonnaire de la FNSEA finit, avec fierté de le mettre au parfum. Il y a en Bretagne 400 cochons au kilomètre carré. Quatre fois plus que d'hommes !

Alors, notre universitaire japonais peut s'endormir, apaisé par l'implacable explication mais non sans être étonné par ces Européens qui rendent les vaches folles et se laissent emmerder par les porcs.

UNE ECONOMIE TOTALITAIRE... MAIS LIBÉRALE

L'économie mène le monde ; son règne est devenu sans partage. Les hommes politiques ne sont plus que ses vassaux obéissants ou empressés. Leurs frénétiques gesticulations ne leur donnent plus que l'illusion du pouvoir sur la marche des choses, progressivement perdu au profit des nouveaux maîtres de la planète, les propriétaires du capital industriel et financier, et leurs serviteurs dévoués. Trois événements tout récents viennent confirmer ce diagnostic depuis longtemps annoncé.

Mad in Britain

Au doux pays de l'ultralibéralisme thatchérien, les vaches sont devenues folles ! Ces précieux bovins, faits pour paître paisiblement au grand air sur de verdoyantes prairies, sont aujourd'hui élevés en batterie, enfermés et nourris de poudre animale. Le roi Profit s'est arrogé le droit de transformer des herbivores en carnivores ! Sur l'autel du Marché, on peut bien se livrer à toutes les inflexions de la nature, à toutes les inversions de l'ordre naturel des choses. Tant pis pour la suite ; demain est un autre jour.

La suite ? Tout le monde la connaît désormais. Dans un pays où la déréglementation à transférer au privé jusqu'aux contrôles sanitaire et vétérinaire, l'épidémie due au virus dit de la vache folle avait toutes les chances de s'étendre. La panique irrationnelle n'était plus très loin. L'irresponsabilité politique fut alors dévoilée.

L'Europe s'empara du problème. On allait voir ce qu'on allait voir ! D'abord, se serrer les coudes, faire front commun, dire à ces Anglais ce que l'on pense de leur esprit d'aventure. Puis, envisager une aide communautaire à la Perfide Albion pour l'éradication du mal, tant il est vrai que nul n'est à l'abri d'autres scandales dans une agriculture tellement productiviste que les règles les plus élémentaires sont souvent ignorées. **(Ce ne sont pas les éleveurs de volailles industrielles de Bretagne, incapables de vaincre la salmonelle malgré les fortes doses de médicaments ingurgitées par ces volatiles, qui nous diront le contraire.)** Enfin, rassurer le consommateur, lui affirmer que notre viande à nous est saine et bonne, aller jusqu'à manger de la viande crue devant les caméras de la télévision, tant il est encore plus vrai que l'exemple a des vertus sur l'éducation du petit peuple et que le métier de ministre de l'Agriculture mérite bien quelques désagréables corvées.

Poisson d'avril

Le 1er avril dernier, le Groupe des sept pays les plus riches de la planète se réunissait à Lille pour débattre de la prétendue question de l'emploi. En fait, il s'agissait plutôt, comme on le comprendra vite, de se mettre d'accord sur une *philosophie* plutôt favorable à la bonne marche des affaires encore si entravée par un travail trop coûteux et un emploi trop rigide.

Faisant mine de ne pas avoir compris le sens caché de cette assemblée, Jacques Chirac, en hôte qui sait recevoir un tel aréopage de puissants, s'autorisa un petit divertissement en plaidant pour sa Troisième Voie. Ceux des invités qui ne prirent pas cela pour une plaisanterie comprirent qu'entre la voie anglo-saxonne de l'emploi toujours plus flexible et précaire et la voie européenne de l'emploi rigide et protégé, une voie médiane semblait s'imposer pour le président français. Certains commentateurs saluèrent l'audacieuse envolée. Enfin, on osait résister à la vague libérale ! L'enthousiasme, au demeurant fort peu partagé, prit fin très vite.

Dès que le relevé de conclusions de la réunion fut rendu public, on sut que la France s'était jointe au rassemblement général autour des thèses anglo-saxonnes. On laissa au ministre du Travail, Jacques Barrot, le soin de faire quelques sentencieuses remarques : "*Il faut que les Français acceptent de desserrer leur ceinture de sécurité et de s'accommoder de plus de flexibilité des règles du marché du travail. Nous devons le leur expliquer et les préparer à l'assumer.*" L'essentiel est donc dans l'explication faite au peuple, pas dans l'insécurité croissante pesant sur les salariés. Et qui, mieux que nos dirigeants, pourrait sérieusement dispenser la bonne parole, celle dictée par les forces de l'économie ?

La France, pays des Airbus

Cette économie, aujourd'hui mondialisée, impose des sacrifices. Il faut s'y résoudre, au nom d'un avenir meilleur qui viendra assurément une fois les bonnes purges administrées et digérées. Il n'est bien sûr pas nécessaire, ni même recommandé, d'attendre ces lendemains qui chantent pour prospecter de nouveaux marchés. Il faut vendre partout, et notamment aux pays qui promettent d'être demain de bons élèves de la classe libérale. Là aussi, des sacrifices sont à consentir, si douloureux soient-ils. Au rang de ceux-ci, il faut supporter la visite de Li Peng en France. Ne venant pas au pays des droits de l'homme mais au pays des Airbus, le premier ministre chinois ne daigna entendre parler que de gros sous. Ce qu'il faut en rabattre tout de même dans l'espoir fébrile de vendre quelques aéroplanes !

La doctrine officielle est simple : aidons le développement économique de la Chine, les droits de l'homme finiront par en découler. En appeler à cet optimisme politique pour justifier un mercantilisme qui n'ose dire son nom peut sembler louable. N'est-ce pas dangereux pourtant ? Li Peng est un dictateur, à la tête d'un peuple colossal représentant un cinquième de l'humanité. La Chine affiche déjà des attitudes belliqueuses envers Taïwan ou le Viêt-nam. Qu'en sera-t-il demain ? C'est bien aujourd'hui que la question des droits de l'homme doit être fermement posée.

L'Occident balbutie. Il devrait pourtant méditer une leçon façonnée par l'histoire récente. Sous le prétexte que Saddam Hussein se battait contre un ennemi irréductible de l'Occident, l'Iran de Khomeyni, la plupart des pays industrialisés vendirent des armes à l'Iraq. La suite est connue de tous : la deuxième guerre du Golfe. Ce que l'on dit moins haut, c'est qu'une part non négligeable de la valeur des armes livrées à Saddam Hussein par des entreprises françaises a été payée par les contribuables français, les vendeurs de ces armes étant assurés auprès de la Coface, organisme financé par l'Etat. Les hommes d'affaires ne perdent jamais le nord quand ils commercent avec des pays du sud.

* * *

On le sait, économie et morale sont inconciliables. C'est bien pourquoi le politique doit veiller au respect de la morale, et de l'éthique. Mais quand il a abandonné toute capacité d'agir, qu'advient-il du destin des sociétés ? Peuvent-elles avancer par le seul moteur du Profit ? Où serait alors le progrès depuis si longtemps promis ?

Yann FIEVET

POBL VREIZH

● Kernigelled ar goañv

● Troet e brezhoneg

● Votadegoù parlamant Stad Spagn

Kernigelled ar goañv

gant Fañch Treger

Pempvet rann warn-ugent :

Toull ar bleiz

– Ale, mamm-gozh, eme Jakez ar Sidaner, pell'zo n'am eus ket klevet ur gontadenn diganit ! Lâr unan deomp, aze !

– Feiz, ma faotr bihan, erru 'm eus kollet ma memor. N'am eus ket soñj eus an traoù-se ken.

– Me 'zo sur e chom ur gontadenn bennak e-barzh da sac'h marvailhoù, mamm-gozh !

– Ale ! gortoz...

A, ya. Se oa gwechall gozh pa oa ma mamm krennardez. Bez e oa homañ o chom kostez ar c'hoajoù du-hont, tost da Gerne gant he familh. Paour du e oant. Hag ur bern bugale o chom e-barzh un tisoul. Ma zad-kozh a oa toer balan ha hesk hag e c'hellez krediñ ne c'houneze ket tra-walc'h evit sec'hañ an eil dorn gant egile.

Bleizi a oa d'ar c'houlz-se e-barzh ar vro ha klevet e vezent diouzh an noz o yudal en-dro d'an ti ha zoken e teuent da c'hwesa dindan an nor a oa un tamm diskloz. Alies he deus bet kontet mamm din pegement a aon he deze neuze, tamolodet er gwele-kloz gant he breudeur hag he c'hoarezed.

Ur wech, emezi, e-kerz Nedeleg e oa bet un eured vras e maner Lezkoad e-kichen o zi. Eno e oa menajerien pinvidik o chom hag ur bern tud a oa bet pedet d'ar friko, kerent, mignoned hag amezeien. Lazhet e oa bet div annoar hag ur porc'hell lart ha teir barrikennad chistr a oa bet toullet.

Deuet e oa daou soner deus Kerne a zo just e-kichen, treuz ur c'hoad. Yann vras hag Herve vihan a veze graet dioute. An hini kentañ a oa talabarder, an eil a oa biniaouer. Sonet o doa evit kas an dud yaouank d'an iliz, evit an dañs tro war ar blasenn ha goude evit kerc'hat ar rost. Diouzh an noz, a-raok ha goude koan e voe dansoù adarre e-barzh ar c'hreñj ha soubenn al laezh da echuiñ. Ha plijadur d'an holl, ha chistr beuz ha gwinardant ! Arabat eo dit bezañ souezhet Jakez ma oa erru tomm d'an daou soner o soniñ evel-se abaoe ar beure ha gouzout a reer mat eo honnezh ur vicher da zegas sec'hed d'an dud. Erfin ! ret e voe mont d'ar gêr memestra rak diwezhat e oa pe gentoc'h abred diouzh ar beure.

Yen-ki e oa er-maez ha krog e oa an erc'h da gouezhañ stank. Pegañ a rae war an hent skornet.

Kimiadiñ a reas Yann vras eus e gomper hag e kemeras hent ar c'hoad. Ne oa ket gwall bell o chom eus Lezkoad ha dre ar c'hoad e oa kalz berroc'h evitañ. Met pa ra erc'h n'eo ket aeset dibab e hent peogwir eo heñvel pep tra. N'eo ket posupl anavezout un hent karr diouzh ur wenojenn ha setu a-greiz-holl e santas Yann Vras an douar o tiflipañ dindanañ hag eñ da gouezhañ e-barzh un toull. Un toull don, ur seurt pej evel ma veze graet neuze, war an arroudennoù darempredet gant ar bleizi.

– Daonet vo kroc'hen ma ene, emezañ, p'ra zo erru ganin ?

Daonet ! 'm eus aon on kouezhet e-barzh un toull-bleiz !

En ur sevel en e sav e sell en-dro dezhañ ha petra a wel neuze ?

Div c'hlaouenn dan e korn an toull hag a sell dioutañ.

– Mallozh Doue ! ur bleiz, eme Yann. Tapet fall on amañ ! Penaos e rin ?



Selaouit

par Pierre Morvan

LES PIRES

"Sava" (Bond Age, WMD Distribution, BRCD 95112)

Vous en connaissez beaucoup, vous, qui soient capables de faire mieux en Pires...? Eh bien c'est exactement ce que nous



propose la bande à Sylvain - Raoul, Gaby, Jeannot et Bovélo, rejoints par un petit nouveau déjà bouteillu, le percussionniste Dominique Molard - avec son nouveau disque, "Sava". Ca va? Oui! "Sava" et ca ira encore mieux quand vous vous serez replongés dans l'ambiance de fête, de vraie-fausse musique slave et de délire, déjà révélée par un premier album, "Album Ier", il y a trois ans.

Inutile aujourd'hui de présenter les Pires. Leur look rétro et déjanté, leur frénésie musicale au goût bulgare et leurs numéros de scène réglés j'ose l'espérer - au millimètre près, les a fait connaître à travers toute la Bretagne et propulsés hors de nos frontières (Paris, La Rochelle, Bourges...).

Vous savez bien que quand les bornes sont dépassées, il n'y a plus de limite. Les Pires ont décidé de franchir le tout, allégrement, définitivement. Seuls comptent l'esprit de la fête et celui de la musique, étroitement associés.

Alors, les sanglots longs du violon de Sylvain ou les accords lacrymaux qu'arrache à son accordéon un Raoul impérial laissent rapidement la place à une baccchanale russifiante et jubilatoire. Les voix, si discrètes dans "Album Ier", prennent ici toute leur importance. Les Pires chantent, en français quelquefois ("Les Eaux d'Armor") et le plus souvent dans un sabir bien à eux, bariolé et vaguement slave, qui ajoute encore au délire ambiant. Un génie créatif que les Pires poussent jusque dans leurs titres - "Que les cerveaux croassent", "Sugar Breizi Love" ou "Né ké short"... pour le moins déconcertants.

La bande à Sylvain a trouvé ses marques et affermi son style, fait de décontraction apparente et de précision musicale. Le disque de la maturité. "Sava"? Slava!

QUOTAS CATA

Les lois "Pasqua" ne sentaient déjà pas très bon. Les quarante-six mesures anti-immigrés de la commission parlementaire puent carrément. Mais il y des manières de faire plus insidieuses, qui peuvent avoir aussi des effets nauséabonds...

L'obligation pour les radios de diffuser au moins 40 % de "chanson française", en vigueur depuis le Ier janvier dernier, a pu nous faire craindre le pire pour la musique bretonne. Certains de nos lecteurs s'en sont d'ailleurs inquiétés. Inquiétude légitime mais injustifiée, puisque la notion de "chanson d'expression francaise" s'étend aux langues dites "régionales" telles que le breton, le corse ou le créole... Pour cette fois nous ne nous en plaindrons pas...

Le danger est par contre réel pour les chansons venues de "nos" anciennes colonies, du Maghreb ou d'Afrique noire. Exclues de la tranche des 40 %, elles vont se retrouver laminées dans les 60 % restant, que les radios réserveront en priorité à la musique anglo-saxonne. Voilà qui fait déclarer à l'ancien chanteur de Carte de Séjour connu pour sa version pur beur de "Douce France", Rachid TAHA, "Les quotas, c'est une cata!" (*). Si la loi n'est pas modifiée rapidement, où pourrons-nous entendre Touré Kounda ou Manu Dibango, Cheb Mami ou Cheb Khaled... et beaucoup d'autres encore?

L'adresse du Ministère de la Culture ?
3, rue de Valois, à Paris bien entendu.
Douste-Blabla attend vos lettres...
(*) Télérama du 3 avril 1996.

BREIZH
Les plus belles chansons de Bretagne



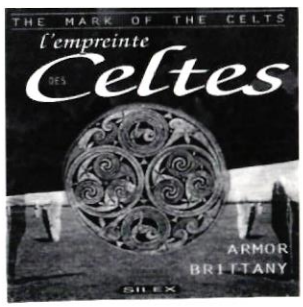
(Dreyfus, distribution Sony Music, FDM 36244-2)

Des compils aussi on peut attendre le meilleur et le pire. On y trouve souvent à boire et à manger et il peut même y avoir quelques risques à passer directement, sans sommation, de Denez PRIGENT à E.V., de "Pop Plinn" à "La jument de Michao".

Si elles présentent au moins un intérêt, c'est bien celui de permettre au plus grand nombre de découvrir les multiples facettes de la musique bretonne et, au fil des rencontres, d'aller plus loin si affinités...

C'est encore mieux quand la qualité est au rendez-vous. Et justement, ce printemps a vu l'éclosion de plusieurs de ces compilations, dont celle-ci, sortie chez Dreyfus, qui n'est pas la moins intéressante. Outre qu'elle permet de retrouver Alan Stivell ou Gilles Servat qui, ni l'un ni l'autre, n'abusent du genre, elle nous offre une rareté : un enregistrement du groupe Mor qui, au début des années 70, voyait les premiers pas d'un total inconnu nommé Dan ar Braz... Un morceau d'anthologie...

L'EMPREINTE DES CELTES



(Silex, Auvidis Distribution, Y225057)

De l'Héritage à "L'Empreinte des Celtes" il n'y a - c'est le cas de le dire - qu'un seul pas, que Silex a décidé allégrement de franchir pour nous proposer quelques morceaux choisis de son catalogue. Fulgurante avec Jacques Pellen, intense avec Erik Marchand et son Taraf de Caransebes, claire et nette avec le Quintet Clarinettes, impressionnante avec le Bagad Kemperle, compétente avec Ti Jaz ou Gwenva, traditionnelle avec Lors Jouin... la maison Silex nous offre une compilation en béton!

En Mai,
fait ce qu'il te plaît !

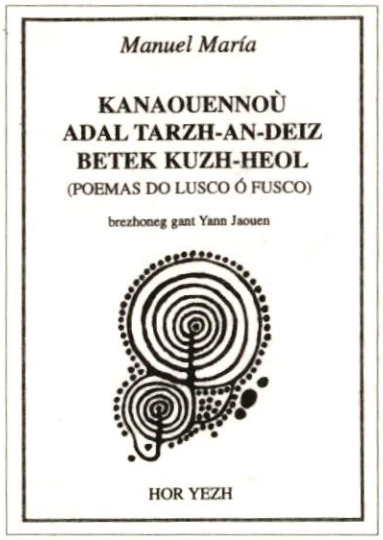
Sans oublier les dates importantes d'un mois touffu.
Du 4 au 7, c'est KLEGEREG et son alléchant "Festival en Arwen". Le week-end de la Pentecôte (25, 26, 27 mai) verra fleurir la Fête de la Langue Bretonne à SPEZET. Entre les deux, le 18, Dan ar Braz et sa chanson "Diwanit Bugale" nous donnent rendez-vous à OSLO pour le Concours Eurovision de la Chanson...
On en reparlera en juin !

Troet e brezhoneg

Ar re a blij dezho barzhonegoù a vo laouen-tre gant ul levr nevez, embannet gant *Hor Yezh* : "*Poemas do lusco o fusco. Kanaouennoù adal tarzh-an-deiz betek kuzh-heol*". Barzhonegoù savet gant Manuel Maria, un den ganet e 1928 e Galisia :

"... en ur famílh peizanted a ouenn rik, feal d'o douar ha d'o Doue.

... Be' on Manuel Maria labourer-douar hag un tammig barzh."



Barzhonegoù e galisieg, bet troet e brezhoneg gant Yann Jaouen, ur paotr yaouank bet studier gant Pêr Denez, (Pont-ar-Veuzenn 1950-Bilbao 1973). Ul labour bet savet gantañ pa oa studier, embannet d'ar poent-se war *Skrid*. Moulet bremañ e stumm ul levr divyezhek, gant an destenn e galisianeg.

Kanaouennoù int, kanaouennoù an "*Eurioù*", eus "*kanaouenn da ganañ bemdez*" betek "*Kanaouenn evit eur marv*". Barzhonegoù bemdeziek, barzhonegoù hon amzer-ni, evel "*Kanaouenn evit an eur sellout ouzh an tele*" pe "*Kanaouenn evit an eur da vont da gousket*" :

'Benn arc'hoazh 'vo deiz. Ret eo kousket.

War-lerc'h ar c'housk e teu an dihun.

'Benn arc'hoazh 'vo deiz. Ret eo bevañ.

Ha ma fell deomp bevañ, ez eo ret stourm."

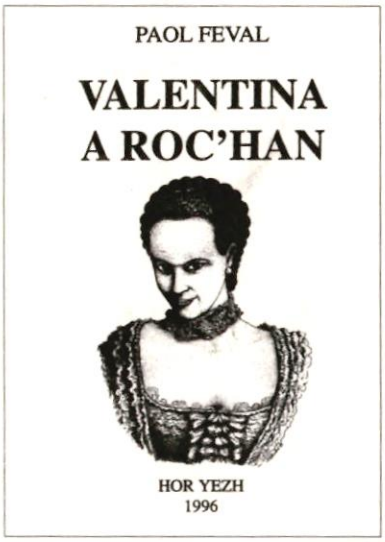
Kavet e vo el leor, un notennig diwar-benn an oberour. Ur rakskrid savet gant Pêr Denez. Poltred Manuel Maria ha hini Yann Jaouen. Ur pennad diwar-benn Yann Jaouen ha "*Kanaouenn evit Yann Jaouen*" (miz C'hwevrer 1974) savet ivez gant P. Denez.

Gant al levr-se e vo tu da anaout gwelloc'h Galisia. Gant he yezh dismeget ha deut da vezañ bremañ yezh-ar-stad e Galisia ha kelennet e Skolioù-Meur Breizh : Roazhon, An Naoned ha Brest.

"*Graet eo an embannadur-mañ e doujañs d'ar stourmer Marcel Maria hag en eñvor hor c'henvroad Yann Jaouen.*"

Trugarez, un tu da zigeriñ hor bed-ni, hag e brezhoneg flour.

Paol Feval (Roazhon 1817-Pariz 1887) a zo ur skrivagner brudet, skrivet gantañ ur bern romantoù. E galleg, evel just, hag e spered e amzer. Pêr Denez, en e yaouankiz en doa lakaet lod eus skridoù Paol Feval e Brezhoneg, sikouret gant Ernest ar Barzhig. Embannet e oa bet dija gant *Hor Yezh*, "*Boudig an Aod*" (1987) ha warlene "*Ar Vleizez*". Linenn diwezhañ ar romant-se a oa : "*Evit gouzout hiroc'h, lenn "Valentina a Roc'han*".



Bremañ e vo kavet "*Valentina a Roc'han*". Hag evel-se e vo gouezet hiroc'h. Istorioù iskis evel-just. Gant karantez evit Breizh hag ar Vretoned, dreist-holl evit ar re baour. Hag an doujañs evit ar vistri... eus ar vro. "*Roc'han divarvel*". Ha daoust d'ar c'hont Gwion bezañ o vont da vervel en devo amzer memes tra da gomz dirak ar Breujoù : "*Setu amañ mab Kaezar, va mab. Setu amañ merc'h va eil bugel Valentina : an eil hag egile, hen touiñ a ran !*"

Diroustlet ar gudenn a-benn ar fin. Ha laouenn an oberour, ha, marteze, al lenner.

Ar vuhez e Breizh, e bro-Roazhon, tri c'hant bloaz a zo. Gant tud leal ha gant ur bern treitourien. Romant e doare Paol Feval. Ur brezhoneg aes da lenn evit an holl.

Golo al levr a zo bet treset gant Jean-Yves André (un engraver hag ur brezhoneger !).

Glaoda Millour

Maria Manuel : *Kanaouennoù adal tarzh-an-deiz betek kuzh-heol*. Brezhoneg gant Yann Jaouen. 68 p. 50 L. Feval Paol. *Valentina a Roc'han*. Brezhoneg gant Pêr Denez hag Ernest ar Barzhig. 226 p. 85 L. E ti *Hor Yezh*. I Plasenn Ch. Peguy, 29260 Lesneven.

Kernigelled ar goañv *(heul)*

Ar bleiz a zo en e goazez war e benn adreñv. E zaou droad a-raok a zo pozet dirazañ, prest da lammat gant an den.

Yann vras a zo bec'h warnañ, me lâr dit. Ur c'hlizhenn yen en e gerc'henn. Evelkent e chom e benn gantañ hag e tigor e vuzetenn, hep ober trouz hep lemel e sell diwar ar bleiz. Lakaat a ra un añchenn war beg e vombard hag eñ da soniñ, da soniñ, ar c'hreñvañ ma c'hell.

E-pad un eur, e-pad div eur, e-pad teir eur, ya, e son evel-se tonioù da zañsal : dañs-tro, dañs-plin, pachpi, kostez-ar-c'hoad ; tonioù da boz ha zoken kantikoù : Itron Varia Sant Karre, kantik Sant Erwan, hini Santez Anna ha me oar me...

Hag an deiz ne zeu ket !

Ur pennad a-raok goulou-deiz, ur mignon d'am zad-kozh, glaouer eus e vicher, Ivonig ar Paotr Du a veze graet dioutañ, a oa o vont d'e labour pa glevas o tont eus kreiz ar c'hoad mouezh skiltr met dinerzh ur vombard o soniñ. Mont a reas diouzhtu da welet petra oa. Ha pa erruas e-kichen an toull e oa Yann Vras war e gostez, skuizh divi, berr e anal gantañ met soniñ a rae bepred. En e gichen, ar bleiz a oa astennet, marv-mik !

– Abaoe, eme Marianna, e vez graet "Toull ar Bleiz", eus al lec'h-se e-kreiz ar c'hoad.

(Da vezañ kendalc'het)

Votadegoù parlamant Stad Spagn

Ar Stad ne c'hell ket bezan gouarnet adalek Madrid nemetken

D'an 3 a viz meurzh, Aznar (Partido Popular) n'en deus ket bet trawalc'h a vouezhioù evit gouarn Stad-Spagn e-unan. Dav e vo dezhañ klask harp strolladoù broadelerien tro ar Stad evit gouarn, hini katalaniz CiU (Convergència i Unio) dreist-holl.

156 Kannad en deus ar PP breman, da lavaret eo 15 muioc'h eget ar 141 en doa betek-henn ha nebeutoc'h eget ar 159 en doa bet ar PSOE (Partido Socialista Obrero Español) e 1993 ?. Ur wech ouzhpenn, e-giz e 1993, a ranko strollad brasan ar Stad bezañ harpet gant broadelerien evit gellet gouarn : CiU, strollad Jordi Pujol, n'en deus kollet nemet ur c'hannad (eus 17 da 16), dalc'het e vo e bemp kannad gant ar PNV (Patido nacionalista vasco), hag pevar gant Coalicion Canaria. Evit gouarn e-unan en defe ranket ar PP kaout 20 kannad muioc'h (176).

Laouen awalc'h eo Felipe Gonzalez (PSOE) o tilezel e garg Prezident ar c'houarnamant gant kement a vouezhioù -bez' en deus kement a gannaded hag ar PP e 1993 (141)-, pa lavare ar sontadegoù en defe bet Aznar trawalc'h a vouezhioù evit gouarn e-unan penn ar Stad..

Souezhus eo e vefe aet kement all a votoù gant ar PSOE goude bezañ touellet ha laeret kemen pobloù Spagn ar bloavezhioù diwezhañ, ha goude euzh ar GAL. Dastumet en deus kalz a vouezhioù e Andalouzia, Katalonia hag Estremadoura.

Izquierda Unida n'en deus bet nemet tri c'hannad muioc'h eget e 1993 (eus 18 da 21), p'edont o c'hortoz kalz muioc'h. Kement-se abalamour d'ar vot "talvoudus" evit ar PSOE emezo hag abalamour da bouez re vras ar PCE (Partido Comunista de España) er c'hengevredad a lavarer ivez. Dav e vo d'ar strollad cheñch e linenn politikel ha marteze tostaad ouzh ar PSOE.



A Nosa Terra - 7/3/96 - n° 716

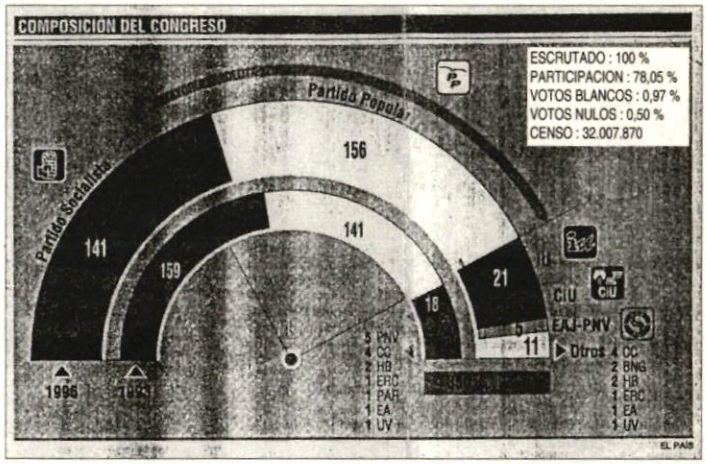
Ar strolladoù broadelerien : an dalc'h evit gellet sevel ur gouarnamant

Dre ma'z eo kenfeur (tamm pe damm) sistem votadegoù Spagn e vez ranket kevredin evit gellet sevel ur c'houarnamant. Ma n'en deus ket ranket ar PSOE ober kement all an teir votadeg kentañ (1982, 1986, 1989) ez eo abalamour d'an aon a oa goude ma oa bet klasket diskar ar c'houarnamant dre an nerzh d'an 23 a viz C'hwevrer 1981 gant Tejero, ha peogwir ne oa strollad-enep kreñv ebet.

Bremañ e seblant ne vo strollad ebet ken o kaout votoù awalc'h evit gouarn e-unan en amzer da zont. Ar strolladoù broadelerien ha rannvroelerien eo a vo an dalc'h neuze. Dalc'het mat o-deus broadelerien Euskadi, Katalonia ha Kanarias, re C'haliza zo deuet tre er Parlamant evit ar wech kentañ gant daou gannad. Gant ar re-mañ eo ez aio war raok Stad Spagn etrezek ar gevredadelezh.

Aznar ne c'hello ket gouarn hep harp CiU, ha ne c'hell ket lavaret o dije bet ar PP ha CiU darempredoù mat ar bloavezhioù diwezhañ. Dav e vo da broadelerien-Spagn ar PP habaskaat o frezeg bremañ pa felle dezho lamat galloud eus ar c'hommuniezhioù emren krenvan araok (Katalonia, Euskadi, Galiza, Andalouzia, Navarra).

UR Sell war ar Votadegoù adalek un nebeut broadelezhioù



A Nosa Terra - 7/3/96 - n° 716

Katalonia

Tizhet en deus CiU e bal : n'int ket aet war-giz e Katalonia, hag ar PP n'en deus ket bet trawalc'h a vouezhioù evit gouarn e-unan ar Stad. E-mod se a c'hellint kaout muioc'h a c'halloud evit ober en eskemm harpañ ar PP (e-giz m'o doa harpet ar PSOE etre 1993 ha 1995. Deuet int a benn da herzel ouzh daoubennerezh PP-PSOE er Parlamant.

Kollet o deus Iniciativa paer Catalunya-Els Verds (kengevredet gant IU) ur c'hannad hag a zo aet d'ar Partit Socialista de Catalunya (PSOE e Katalonia) evit doare.

Dalc'het en deus Esquerra Republicana de Catalunya, strollad dizalc'herien, e gannadez nemet.

Euskadi

Dalc'het en deus ar PNV e bemp Kannad. Prest int da gomz gant ar PP, met lavaret o-deus ne blije ket tamm ebet dezho ez afe tud zo en un doare rust ouzh ETA o rein da gompren ez er laosk ar re all. "An dalc'h n'emañ ket aze, en doareaoù da gaoud ar peoc'h avat, ne lavaromp ket" emezo.

Dalc'het en deus Herri Batasuna e daou gannad ivez, daoust m'o deus bet un tammig nebeutoc'h a vouezhioù. Goulennet o deus digant ar PP divizout gant ETA. Lavaret a ra HB ez eo da Broad Euskadi dibab peseurt stumm rein d'o breo, ur stumm kevredadel peotramant an dizalc'h broadel. Goulenn a ra digant Stad Spagn ar gwir en em dermenin evit Pobl Euskadi. Anat eo e vo eus HB e keit ma ne vo ket dirouestlet kudenn ar brizonidi hag ar repuidi. Pa vez graet gant eus 600 a brizonidi, 500 a repuidi hag o mignoned, o c'herent, an dizalc'herien yaouank dilabour e weler ervat piv eo elekterien HB. Tra ne vo ket distaolet ar brizonidi-se ha ne vo ket roet ur plas reizh dezho er gevredigezh e chomo heñvel linenn bolitikel HB a gav din.

Galiza

Evel da vare ar Republik, araok 1936, ez a broadelerien ar Bloque Nacionalista Galego d'ar Parlamant gant daou gannad, ha 13,1 % eus mouehioù Galiza pa n'o doa nemet 8,6 % eanezho e 1993. Dav eo kaout soñj eo ganet ar BNG eus ur bern strolladoù distag, o vodn strolladoù a ya eus ar gomunouriezh d'an tu kleiz dehoù habask. Labourat a ra an dalbenn en Emsavadurioù, mez diazez ideolojikel ar strollad a chom atav Dieubidigezh broadel Galiza, ar stourm a-enep an impalaeriezh hag evit ma vefe anavezet da bobl Galizia e gwir en em dermeniñ. Deuet int a-benn da ziskouez an diazez ideolojikel-se hep ma ne vefe soñjet er stourm gant armoù ha da ziskouez poell en o freder war ekonomiezh Galiza (Marc'had Kumun, pesketaerezh, labour douar...), en o doare da vezan ur gumun... Bep votadeg e tizont gwelloc'h o fall : bezañ niverusoc'h-niverusañ en Emsavadurioù evit marc'hata muioc'h a c'halloud evit o bro.

Ar PP n'en deus ket bet kement a votoù ha ma vedo o hortoz e Galiza. Un tamm dipitet eo PS Galiza ivez o goll daou gannad.

Aragon

Niver ar votoù evit ar PP (kengevredet gant ar Partido Aragonès Régionalista) en deus kresket. IU en deus kollet e gannad nemetan hag a zo aet d'ar PSOE evit doare. Ur c'hresk brav kenan a vouezhioù (eus 6344 e 1993 da 49645 breman), hep par er Stad, evit ar strollad broadelerien Chunta Aragonesista (CHA), hag en deus bet 6,5 % eus mouezhioù Aragon e-keñver 1 % anezho e 1993.

Votadegoù parlamant Stad Spagn *(heul)*

Daoust da gement-se, ne c'hello ket cheñch José Antonio Labordeta, ar c'haner brudet hag a oa e penn roll ar strollad, mont da zifenn an aragoniz e Madrid. Pa'z eus strolladoù all a ya d'ar Parlamant gant un dregontad izeloc'h : ERC gant 3,8 % eus votoù Katalonia, pe Unio Valencia gant 3,8 % eus votoù Bro Valencia. Souezhus awal'c'h eo gwelet ur strollad broadelerien-kevredadelerien (CHA) o kaout muioc'h a vouezhioù evit votadegoù Parlamant Spagn eget evit re Parlamant Komuniezh Emren Aragon.

Broadelerien CiU n'int ket kendrec'het gant kinnigoù Aznar

Bremañ emañ CiU o klask sevel roll an divizoù pouezusan evi en em glevet gant ar PP. Ken Bras eo c'hoant galloud ar PP ma seblant prest da zilezel kargoù bras da Gummuniezh Emren Katalonia, gant aon rak ober kazeg. Met kavout a ra d'ul lodenn eus CiU n'eo ket posubl kaout un emglev gant ar PP, o vezn m'eman re izel ar ginnigoù betekhenn.

A-du emaint tamm pe damm war ar politikerezh ekonomikel, e stumm da zont ar Stad hag ar gevredigezh eo eman an dalc'h.

E programm ar PP e lenner :"lies eo Spagn liesseurt ha liesyezhek" ; Tra ma vez pouezet e programm CiU war ar frazenn-man :" Bez' ez eo Spagn ur Stad liesbroadel, liesyezhek ha liessevenadurel". Hervez CiU a talv ar ger liesbroadelezh ez a meur a vroad da ober Std Spagn abaoe ar grennamzer. Evit mont pelloc'h e-keñver ar Stad liesbroadel-man e kinnig CiU e vefe graet gant yezhoù broadelezhioù ar Stad en diellou publik e-giz DNI (Documento Nacional de Identidad = kartenn anaout), pasport ha jistroù sivil pe re varc'hadourezh.

Evit ar pezh a sell diouzh ar C'homuniezhioù emren a ya d'ober ar Stad, a fell da CiU e kemerfent perzh e difmeoù enframmañ en Unvaniezh Europa, hag e vefe kemmet lezenn votadegoù Parlamant Europa evit ma vefe ar c'homuniezhioù emren pastelloù-bro. Kinnig a reont ivez e vefe lamet kuit ar prefedoù ("gobernadores civiles"), e modse, emezo, ne vefe ket frejoù daou velestradur da baeañ ken.

E-keñver ar Justis e kinnig CiU e vefe savet beb a Guzul Meur galloud-barn emren er c'homuniezhoù, hag e-vefe implijet yezhoù ofisiel broadelezhioù ar Stad, e melestradur ar Justis.

Evit ar c'hoñje-soudard e fell da CiU ne vefe ket anezhañ ken hag e vefe savet un arme 30000 a soudarded a-vicher, gopret gant Pre Bihannañ ("Salario Minimo"). Tra ma fell d'ar PP sevel ur c'hoñje soudard c'hwec'h miz, e-lec'h nav miz bremañ.

Fellout a ra d'ar CiU o defe Katalonia, Euskariz ha Galizaned muioc'h a bouez etre dileuridi Stad Spagn en Unesco.

Prest eo an daou strollad (CiU ha PP) da glask en em glevet evit ma ne vefe ket votadegoù all diouzhtu. Sioulig e fell da CiU mont en divizoù.

Ronan an Hirrien

(Da vezañ kendalc'het)

Prederiañ asamblez

Cheñch a ra Breizh, evel ar broioù all, evel ar bed a-bezh. Ha cheñch a ra iwez hon doare da vevañ, da labourad, koulz hag an darempredoù ebrezomp, hag hon spered iwez. Diaes a kavomp, hiziw an deiz, ijinañ diskoulmoù ewid kudennoù zo, ijinañ an amzer da zont eurusoc'h.

Daw eo deomp koulskoude, klask respontoù ewid ar re yaouank hag a glask labour, a chom er-maez eus ar jeu sokial, hag a vez o c'houlenn diganeomp penaos krouiñ muioc'h a justis, a galon vad, a vrokusted er vro-mañ. Emaint o c'houlenn penaos reiñ startijenn en-dro war an dachenn ekonomikel ha sevenadurel, ha dreisc'holl, peseurt uhelvennad vo kinniget d'ar re yaouank, dianket un tamm en ur gevredigezh ken krig ewito.

Abalanunr, da re, o deus bet soñjet un nebeud mignoned e vefe aboues en em zispartiañ ur wech an anzer eus "safar ar bed" a-vremañ ewid prederiañ a-gevred diwar-benn kudennoù o sevel e Breizh.

Ur strolladig – "Kinnig e hanw" – a zo bet krouet e miz Even tremenet, ewid aozañ devezhioù studi en "Oaled" e Treglonou (bro Leon) diwar bep seurt dañvezioù.

Savet ez eus bet dija devezhioù studi e galleg pe e brezhoneg, diwarbenn "Breizh hag an obeverezh politikel", "Breizh hag an tu-dehoù pellañ". D'an 4 a viez Mae, 'vo aozet un devezh studi e galleg diwar-benn "Al labour douar hag an en-dro". Diwezhatoc'h e vo savet devezhioù all, gand ar Ch/CAF eus bro Gerne, diwarbenn al lian a zlefed da ober etre "Sevenadur Breizh hag al labour sokial".

Mankout a ra hizin an deiz lec'hioù sioul ha didrous ewid kemer amzer da brederiañ asambles, en un doare donoc'h, ewid en eur c'houlenn : e peseurt bed emaomp o vevañ ? da belec'h emañ hor bro o vout ? peseurt amzer da zont a vo ewid tud ar Trede Bed, re ar "Pevare" Bed ? ewid hon bugale ? Petra ober ?

N'eus respont ebet gand ar gevredigezh "Kinnig" nemed martese deroù un draig bennag newez a tiwanañ etrezomp...

Alain KERVERN

Kemennadenn Labour

Emañ Skol Diwan Brest o klask un OBJEKTOUR BREZHONEGER evit an distro-skol evit :

- **reiñ skoazell d'ar skolaerien er skol-vamm**
- **ober war dro an diwallerezh**
- **evezhiañ porzh ar skol.**

Kasit ur CV da Skol DIWAN BREST, 71 straed Beranger, 29200 Brest pe pellgomzit war eeun kaout muioc'h a ditouroù, pgz : 98.05.21.17.

Pourmenadenn an nevez-hañv

E penn kentañ miz mae e vo ur bourmenadenn evit ar re a blij dezhe komz brezhoneg hag ar wech-mañ o deus goulennet tud Kreizenn Sevenadurel Lannuon digant Fañch Peru kas ar bourmenerien a-hed al Leger e-kostez Plouber ha Tonkedeg.

Ur plas bras a gemer al Leger e oberennoù skrivet gant Fañch Peru ha kavet a vez al Leger eus ar vammen betek an aber en e levr barzhonegoù "Etrezek an aber sall" embannet gant Skol Yreizh ha moulet e fin ar bloavezh 95 e ti Impram.

Evit mont da welet traonienn al Leger etre Kastell Koad Freg ha Kastell Tonkedeg, en em vodo ar vrezhonegerien d'ar sul 5 a viz mae da div eur nemet kard dirak Ti-Post Lannuon pe da dir eur ha kard e Keriel etre Plouber ha Bulien, e-tal kichen Chapel Santez Tekla, unan eus chapelioù parrouz Plouber.

AL LIAMM

KELC'HGELAOUEN LENNEGEL DAOUVIZIEK
Koumanant : 180 lur.
P. Ar Bihan, 16 Straed ar Forniou Raz, 35400 Saint-Malo

Droit de réponse

De nouveau, les contes de Luzel

J'ai été assez étonné de lire dans le Peuple Breton de C'hwevrer 1996 un "Droit de réponse" me concernant alors que le P.B. n'avait publié de moi ni lettre ni article. L'auteur de ce "Droit de Réponse" inattendu est Mme Morvan. Mon livre "Joseph Ollivier, LES CONTES DE LUZEL, avec Préface et Postface de Per Denez", cette Postface concernant les "Contes Bretons", publiés par elle-même à Terre de Brume-Presses Universitaires de Rennes en 1994, ne lui plaît pas du tout. Cet ouvrage, "Joseph Ollivier, Contes de Luzel", 300 pages, publié par Hor Yezh, est l'objet de sa part d'une procédure devant le Tribunal de Grande Instance de Rennes auquel Mme Morvan demande de prononcer son interdiction ainsi que ma condamnation.

Dans ce livre, tout d'abord, je présente Joseph Ollivier, trop peu connu. Ce chirurgien-dentiste de Landerneau (1878-1946), au retour de la Grande Guerre, crée, avec Pierre Mocaer, la revue Buhez Breiz, dont il fut le principal animateur. Il publie chez Le Goaziou, le libraire de Quimper, une belle collection d'œuvres populaires bretonnes, dont un choix de 11 contes de Luzel, dix d'entre eux inédits (1939), bien sûr dans l'orthographe de son époque, je veux dire l'époque d'Ollivier puisqu'il voulait que ces contes soient lus et lus dans le texte breton : il n'y a pas adjoint de traduction. Son dernier ouvrage, alors que paralysé il attendait la mort, fut un choix de poèmes de Luzel (1943). Joseph Ollivier est également réputé pour son Catalogue de la Chanson Populaire Bretonne sur feuilles volantes (1942).

Ce que l'on sait moins est qu'il a réalisé, en ce qui concerne Luzel, une autre œuvre, totalement hors du commun. Pour sauver d'une possible disparition tous les textes de Luzel qui n'étaient pas alors disponibles en librairie, il les a recherchés, les a retrouvés, dans des manuscrits ou des collections de périodiques, et il les a recopiés, de manière durable, à l'encre de Chine et sur Vergé Hollande. Il a en outre recopié les documents concernant Luzel, ses dossiers personnels au Ministère, ses Rapports de Mission, sa correspondance, etc. Au total environ 9.042 (neuf mille quarante-deux) pages, aujourd'hui déposées à la Bibliothèque Municipale de Rennes et disponibles sur microfilm, ce qui permet à chacun de les consulter, de les lire, de les photocopier.

Pour compléter le travail de copie, Joseph Ollivier a établi des inventaires : un inventaire de ses poèmes, publié en 1943, un inventaire, inachevé, des Gwerzioù et Sonioù, et un inventaire des Contes. L'inventaire des contes se présente en quatre chapitres : 1. par ordre alphabétique, 2. par année de collecte, 3. par nom de conteur, 4. par lieu de collecte. Cet inventaire présente, dans chacun de ses chapitres, plus de 400 entrées – 427 me semble-t-il. Il a noté à chaque fois où étaient détenus les manuscrits, ou bien où les contes avaient été publiés, en quelle langue, et mis en évidence les correspondances entre textes bretons (s'ils existaient) et textes français (s'ils existaient). En outre, Joseph Ollivier a établi des inventaires pour les sous-ensembles, par exemple pour les "Carnets de collectage". J'ai publié les quatre tables de l'inventaire complet et les quatre tables de l'inventaire "Carnets de collectage". Il me semble utile de donner un exemple de son travail : sous le nom "Le Roux (Pierre), fournier au bourg, Plouaret", Joseph Ollivier donne ce qui suit : "1869 (décembre), Le Chat noir. (Contes pop., III, p. 134-166). cf. Ar C'haz du. (Francesa ar C'hroseur ; Belle-Isle-en-Terre ; 1871) ; Le chat noir et sa mère (analyse sommaire) (anonyme ; s.d.). (Archives des Miss. scientif. et litt., 5° rapport (1er septembre 1871), p. 40-41) ; Le Chat noir. (Pierre Le Roux ; Plouaret) ; (L'Electeur du Finistère, 20, 22, 23, 24, 25 mai 1872)." -Voir, p. 115, mon livre "Joseph Ollivier, etc."- Aurait-on pu faire mieux ?

Après avoir ainsi présenté Ollivier, j'ai, dans une Postface, publié une critique sévèrement et strictement scientifique du livre "Contes Bretons" produit par Mme Morvan et surtout de la Postface qui en forme la conclusion.

Dans son édition du "Journal de Route", Mme Morvan donne, comme elle le rappelle au P.B., une liste des textes de théâtre ancien breton recueillis par Luzel. Elle dit, dans son "Droit de Réponse", ne s'être inspirée pour ce faire d'aucun inventaire signé de Joseph Ollivier. Bien sûr, puisque Joseph Ollivier n'en a pas fait. Ollivier pensait sans doute que les inventaires établis par Luzel lui-même dans ses rapports au Ministère, et qu'il avait à chaque fois soigneusement recopiés, suffisaient. En outre il connaissait les inventaires publiés par la Revue Celtique en 1876 (Tome III), en 1882 (Tome V) et surtout en 1890 (Tome XI) lorsque l'abbé Bernard a totalement revu les notices concernant les mystères bretons déposés par Luzel en 1864 et 1865 à la Bibliothèque Impériale plus tard Nationale. Mme Morvan a entré tout cela dans son ordinateur, en y ajoutant des emprunts aux fichiers des Bibliothèques Municipales de Rennes et de Quimper ainsi que de la Bibliothèque Interuniversitaire de Rennes (Fonds Anatole Le Braz). Elle a classé par colonnes les éléments les plus utiles de ces diverses fiches et notices à la disposition du public. Une colonne supplémentaire aurait été intéressante : celle des divers travaux accomplis depuis la dernière date qu'elle mentionne, 1911, c'est-à-dire depuis 85 ans.

J'emprunte quelques lignes à un travail (collection privée) sur la tragédie de Robert le Diable. Mme Morvan en mentionne deux exemplaires, aux nos 60 et 97 de son classement. On en connaît en fait 5 copies. Le n° 60 de Mme Morvan est le n° 51 des "Manuscrits Celtiques et Basques" de la Bibliothèque Nationale, décrit à la page 418 de la Revue Celtique, 1890. L'auteur du travail que je cite dit à son sujet : "Les feuillets des trois premiers actes comportent de très nombreuses reconstitutions, probablement de la main de Luzel, aux endroits où le texte originel est difficilement lisible. Ces reconstitutions, dans lesquelles Luzel a corrigé l'orthographe (!!!), sont tantôt très utiles tantôt regrettables dans la mesure où étant faites entre les lignes, elles ne sont pas plus lisibles". Le n° 97 de Mme Morvan n'est rien d'autre qu'une analyse de Luzel conservée à la BM de Rennes : aucun n° d'inventaire n'est donné par Mme Morvan. Il existe à Rennes deux autres ms., l'un dû à Ollivié Le Calvez, l'autre dû à Nicolas le Bourva. Il y en a un quatrième à Quimper, dû à Jean-Marie Pichouron, et un cinquième, anonyme, au manoir de Lesquiffiou.

Il aurait été normal, à ce propos, de faire au moins mention du Chanoine Batany : dans sa thèse sur Luzel (1941) il montre que le texte du mystère de Sainte-Tryphine publié par Luzel et l'abbé Henry en 1863 ne correspond ni au texte donné par Le Braz dans son "Théâtre Celtique", ni aux ms. 22, 23 et 64 de la Bibliothèque Nationale, ni au ms. 24 de Rennes, ni aux ms. 11 et 12 de Quimper, ni même à la propre copie de Luzel, ms. 13 de Quimper.

Mme Morvan, dans son inventaire, donne 104 entrées. C'est peut-être exact. Mais je n'accepterai ce chiffre qu'après vérification. Dans son ouvrage "Contes Bretons", dont je recommande la lecture, Mme Morvan a donné une liste de "contes disparus" (p. 155-158), incluant parmi les "disparus", p.157, un conte, "Jésus-Christ en Basse-Bretagne", qu'elle-même publie aux pages 66-73 de son livre. J'ai donné aux pages 218-230 de "Joseph Ollivier, etc. ed. Hor Yezh" les références de 27 de ces "disparus" disponibles en bibliothèque ou même en librairie. On comprendra donc que, à mon avis, une certaine prudence, en ce qui concerne l'inventaire des manuscrits du théâtre par Mme Morvan, s'impose.

A ce propos, on peut vérifier dans "Joseph Ollivier, & c.", disponible en librairie au prix de 130 francs ou à défaut chez l'éditeur, Hor Yezh, 1 pl. Peguy, 29.260 Lesneven, que je n'ai nulle part suggéré que Mme Morvan aurait plagié un inventaire Ollivier, qui n'existe pas, pas plus qu'elle se serait emparée de la Tour Eiffel, qui est toujours là.

Du classement de Joseph Ollivier Mme Morvan explique lapidairement au P.B. qu'il est lacunaire, parfois erroné, et qu'il a été réalisé avant le microfilmage des textes. Il est de notoriété publique que le microfilmage n'existait pas lorsque Ollivier réalisait son travail, de 1920 à 1934 environ. En ce qui concerne les lacunes, Ollivier les a marquées lui-même par un blanc. En voici un exemple : "Alan Kourio, superstitions. (Le Collectionneur Breton, III, année 1863, p. 421-) ; - (Le Conteur Breton, II, 30 juin 1866, p. 275-278)". Ollivier n'a pas noté le numéro de dernière page du texte, il a laissé un blanc, peut-être avec l'intention de compléter plus tard. J'ai fait le compte de ces lacunes : dans les 35 pages du classement alphabétique (p. 25-60 de l'édition Hor Yezh) : il y a, sauf erreur, 9 lacunes, dont 4 sont une répétition et deux pourraient marquer en fait des oublis de Luzel. Ollivier a dans son inventaire oublié 4 contes (mineurs) qu'il avait d'ailleurs recopiés : Joseph Ollivier, on nous l'a répété, ne

Droit de réponse

Les contes de Luzel (suite)

disposait pas de l'informatique ; il travaillait par fiches, ou même, m'a-t-on affirmé, de mémoire. Ces quatre contes ont été publiés dans les tomes 4 (Ar skubellenn, p. 13) et 5 (Al laer hag e berson, p. 19, Al louarn hag ar bleiz, p. 169, An hini a werzhas teir gwezh e vuoc'h... p.172) de l'édition complète des contes bretons de Fañch an Uhel réalisée par Al Liamm (1971-1994). Il n'a pas non plus noté Yann Varmouz, dont il n'existe que le titre. Le classement d'Ollivier, nous dit Mme Morvan, a été réalisé avant le codage des manuscrits. Il est d'évidence que le fonds Ollivier n'a pu être codé qu'après son dépôt à la Bibliothèque Municipale de Rennes, c'est-à-dire bien après la mort de l'auteur. Avant le dépôt Ollivier, c'est le fonds Luzel qui était sérieusement lacunaire : les ms. Luzel de Quimper et les contes qui ne sont connus que par des publications en divers périodiques ne sont apparus à Rennes qu'avec les copies Ollivier. Tout spécialiste sait que le classement Ollivier est incontournable. Que l'on veuille bien comparer la Table des Contes publiée par Mme Morvan (p. 237-238) en fin de son recueil "Contes du Boulanger", 1995, avec l'inventaire Ollivier à l'article "1890" publié (p. 93-95) dans notre édition Hor Yezh, article où sont notés les contes recueillis près de François Thépaut, garçon-boulanger de Botsorhel et l'on remarquera une filiation évidente, d'autant plus évidente que pour 7 de ces contes, sur un total de 13, il n'existe aucun manuscrit de Luzel. Dois-je dire que, dans notre édition de ces inventaires Ollivier, nous avons suivi, sauf erreur de frappe, l'orthographe utilisée à l'époque de Luzel ?

Mme Morvan veut bien écrire au P.B. qu'elle n'a "jamais manqué de rendre hommage" à Joseph Ollivier. Voyons les textes. Voyons le journal "Le Trégor", n° 582, 23 février-2 mars 1995 qui raconte comment Mme Morvan a "découvert" à la Bibliothèque Municipale de Rennes "un fonds d'archives incroyable..." Alors commence pour l'universitaire un travail de classement, qu'elle mettra plusieurs années à mener à bien... "Le corpus établi, il m'est apparu que Luzel avait recueilli 411 versions de contes..." Voyons la Préface à une édition en russe, financée par l'Institut Culturel de Bretagne, de 21 contes de Luzel, Saint-Petersbourg, mars 1995 : "C'est l'année dernière seulement (donc 1994 ! Où sont les "plusieurs années" du "Trégor" ?)... que j'ai eu la chance de découvrir... un véritable trésor : il s'avère que plus d'un tiers des contes de Luzel est resté inédit et non répertorié..." (On peut encore lire dans cette Préface destinée aux Russes : "En 1789... on la (=la Province de Bretagne) divisa en quatre départements,... dans le but de les supplanter aux anciens "pays" qui correspondaient aux ressorts des évêchés : Trégor, Léon, Cornouaille, Vannetais." (Traduction faite par traducteur professionnel.) Les historiens s'accordent pour dire que la Bretagne fut divisée en cinq départements et qu'elle comportait neuf évêchés.) Voyons encore ce qui nous est dit dans "Contes Bretons", p. 185 : "Avant de comprendre ce qu'avait pu être le travail de Luzel, il était nécessaire de dresser une table qui permette simplement de savoir combien de contes ont été recueillis, à quelle date, auprès de qui, lesquels avaient été publiés, lesquels restaient inédits.... / Au terme de cette recherche, il est possible d'établir qu'il a recueilli 411 contes..." Rappelons qu'en 1994-1995, l'inventaire, répertoire et/ou classement Ollivier, parfaitement connu des chercheurs, analysé par Daniel Bernard dans les Annales de Bretagne de 1957, n° 64, était à la Bibliothèque Municipale de Rennes à la libre disposition du public. Mais sur ce point, "motus et bouche cousue".

Le centenaire de Luzel étant le centenaire de Luzel pour tous, et les textes de Luzel étant du domaine public, trois éditeurs associatifs, An Here, Mouladurioù Hor Yezh et Hor Yezh, sans aide ni subvention d'aucune sorte, ont publié en août 1994, sous de belles couvertures de Dodik, dans une édition populaire rejetant toute prétention scientifique, trois choix de contes de Luzel. La préface du Tome I présente sommairement la vie et l'œuvre de Joseph Ollivier et l'édition, faite d'après les copies Ollivier (rappelons que bien souvent il n'existe plus de manuscrits de Luzel), est, en tête de chaque tome, inscrite "en hommage à Joseph Ollivier". Mme Morvan réagit dans ses "Contes Retrouvés, Tome premier" – rappelons que ces contes n'ont jamais été perdus – et, pour la première fois, reconnaît l'existence des copies Ollivier, p. 7 et 8. Elle ne peut s'empêcher de les décrier : "il s'était contenté de noter des contes difficiles à trouver, parfois en versions bilingues, dont il ne donnait alors que le texte français". C'est doublement inexact : Ollivier a copié tous les contes non disponibles en librairie, et il a copié la version bretonne aussi bien que la version française. Voir "Joseph Ollivier, Hor Yezh..." (p. 36), au sujet par exemple du conte Koadalan : "Koadalan. (J.M. Guézennec, Plouaret ; janvier 1869). (Rev. Celtique, I, années 1870-1871, p. 107-131 ; observations par Reinhold Koehler, p. 132-134)./(texte breton). (J.M. Guézennec, Plouaret, janvier 1869). Rev. Celt., I, années 1870-1872, p. 106-130)/Koadalan. (J.M. Guézennec, Plouaret ;). (L'Electeur du Finistère, 25 et 30 mars ; 1, 2, 4 et 6 avril 1871)". Et Ollivier a recopié les deux versions. Mais il y a beaucoup plus grave, p. 7 des "Contes Retrouvés" (...par Joseph Ollivier !) on peut lire : "Un quart de siècle de publications éparses.... et pas de table de l'ensemble, pas de répertoire des contes traduits, des contes donnés en breton et en français et des contes publiés en français seulement : ce n'est donc qu'après avoir entré les contes en base de données qu'il a été possible, à force de recoupements, de déterminer quelles étaient les pièces manquantes, puis de partir à leur recherche."

Paraît alors cet ouvrage de Hor Yezh, avec les inventaires de Joseph Ollivier (pages 23-199), qui donnent absolument toutes les informations utiles et nécessaires au sujet de ces contes, publiés, non publiés, en breton, en français, où, quand, comment, avec mention des notes, commentaires et concordances, etc., contes, notes et commentaires dont Joseph Ollivier fournit d'autre part copie. Mme Morvan, on le sait, demande aussitôt à la Justice l'interdiction de mon livre. L'interdiction n'a pas été prononcée. Il n'est donc plus possible de taire l'existence de l'inventaire Ollivier. On peut lire dans le P.B. ce que Mme Morvan en dit alors. Cela se retrouve dans ses "Nouvelles Veillées Bretonnes", p. 211 : la grande idée d'Ollivier était, explique-t-on, "d'établir des classements dans le but de faciliter un travail d'édition à venir et offrir un outil de travail, sans doute imparfait, ce qui s'explique par l'ampleur de la tâche, mais laissé généreusement à ceux qui viendraient après lui et pourraient l'améliorer." Joseph Ollivier, c'était donc Jean le Baptiste préparant la venue du Messie.

J'ai bien écrit que Luzel a été soumis à une entreprise de démolition jamais égalée. Je recommande fortement la lecture de la Postface de Mme Morvan à "Contes Bretons", à laquelle je me réfère, et tout aussi fortement la lecture de ma propre Postface à "Joseph Ollivier, Les Contes de Luzel... ". Il n'est sans doute pas inutile de donner la citation exacte (p. 244) : "Un sort curieux, cent ans après sa mort, échoit à Luzel. Après avoir passé plusieurs années de sa vie à tenter d'abattre "le grand Lama aux pieds d'argile", le "Penn-gast-sturier", "Archibald", l'"Archimandrite", l'"ogre", c'est-à-dire La Villemarqué, le voilà, à son tour, soumis à une entreprise de démolition rarement, ou plutôt jamais égalée." Ce qui a fait la fierté de Luzel, c'est la conscience qu'il a mise à transcrire ce qu'il avait entendu. Bien sûr avec les moyens et d'après les critères de son époque. C'est là qu'il place la valeur de son travail. "J'ai été le premier à donner des versions exactes et parfaitement authentiques de nos contes populaires bas-bretons", écrit-il le 25 janvier 1887 en préface à ses Contes Populaires, Tome I ; Maisonneuve et Leclerc, Paris. Il a écrit maintes fois, à maint correspondant, tout comme au public, qu'il avait établi les textes bretons d'abord, et traduit en français ensuite d'après le texte breton. Cela semble d'une logique parfaite et d'une évidence totale. Mme Morvan n'a pas d'hésitation : "Chaque homme a sa légende" (p. 164). Luzel affirme-t-elle a établi son texte breton d'après le texte français. "La version bretonne, supposée première, est pur alibi." (p. 185). Je pense avoir démontré, par une critique à la fois externe et interne (p. 239 à 264 de mon livre édité par Hor Yezh), que l'affirmation de Mme Morvan, livrée au public sous l'autorité d'universitaires qui n'ont pas lu son texte avant parution, est totalement insoutenable. Luzel a mis son honneur à présenter, aussi fidèlement que faire se pouvait, la voix du peuple dans sa propre langue. Affirmer le contraire est bien le soumettre à une entreprise de démolition dans ce qu'il a de plus précieux, pour lui comme pour nous. Et cela n'est pas acceptable.

Je persiste donc et je signe :

PER DENEZ

CLOVIS

Le non-sens d'une commémoration "nationale"

L'historienne Suzanne Citron (auteur notamment du *"Mythe national"* et de *"l'Histoire de France autrement"*) a une opinion bien tranchée sur la célébration officielle du baptême de Clovis événement dont le Front national compte tirer les fruits amers. Explications (*).

Que l'Église catholique souhaite, dans le cadre de sa foi et de ses propres institutions, mettre l'accent sur le baptême de Clovis, c'est une affaire qui ne regarde qu'elle. Mais que la République française et ses corps constitués envisagent, en 1996, de s'associer à cette célébration, pour lui conférer une signification "nationale", cela me paraît à la fois un non-sens historique et une regrettable erreur politique.

Un non-sens historique

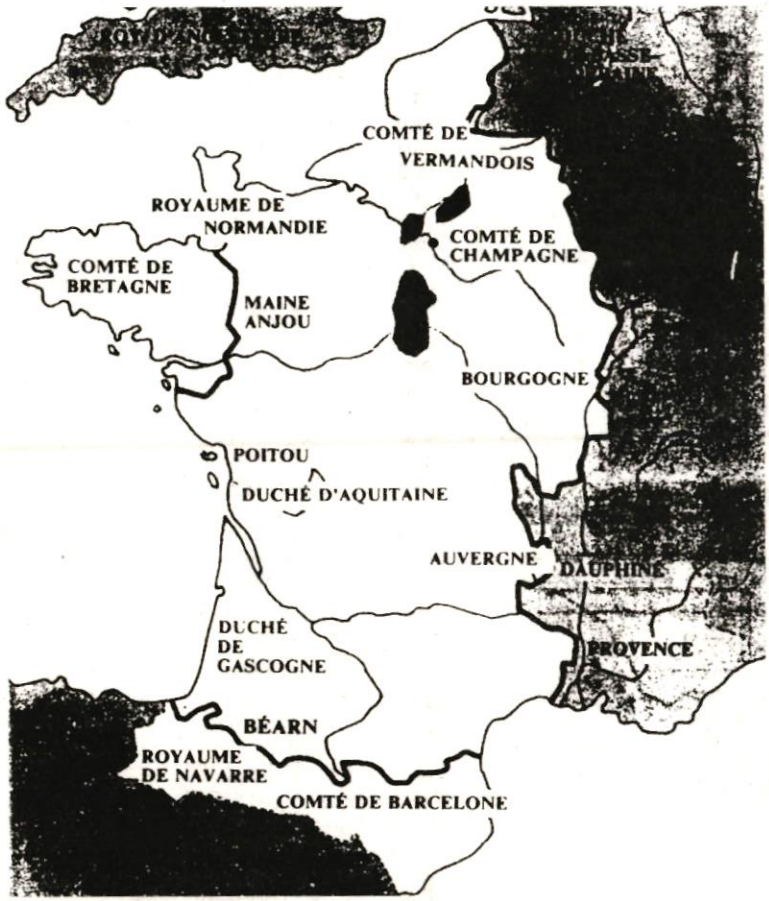
Jean-Paul Willaime a défendu la participation (critique) des protestants, en se référant à *"l'un des grands imaginaires de l'Histoire de France"*. Mais Clovis n'a jamais été "roi de France". Roi des Francs, son royaume – *Regnum Francorum* – ne préfigurait en rien le futur hexagone. Le *regnum* a été, dans les siècles suivants, avec des limites fluides, divisé, reconstitué, agrandi (par Charlemagne), redivisé. Pendant les luttes du X[e] siècle – soit près d'un demi-millénaire après Clovis ! – *"à l'est comme à l'ouest, la royauté est encore conçue comme franque"* écrit l'historien médiéviste allemand Carl-Richard Brühl. Un "royaume de France", *Regnum Franciae*, et un "roi de France" n'ont existé dans les textes qu'à partir du XIII[e] siècle.

Mais les moines de Saint-Denis ont alors rédigé les Grandes Chroniques de France, ce "roman des rois" à la gloire des Capétiens, présentés comme seuls héritiers légitimes de Clovis et de Charlemagne. En intégrant Clovis et Charlemagne dans le légendaire de "l'Histoire de France", les manuels d'histoire de l'école républicaine ont entériné ce roman. Vouloir, comme Français, s'approprier la mémoire de Clovis est, au regard des connaissances historiographiques d'aujourd'hui, un non-sens historique et, par rapport à nos voisins européens, un abus prétentieux.

En célébrant Clovis, les autorités de la République veulent-elles en revenir aux célèbres manuels de Lavisse empreints, par ailleurs, d'un nationalisme passionné et passionnel, faire perdurer les vieux truquages du passé et ressusciter le nationalisme pur et dur d'avant 1914 ?

Une erreur politique

Les vieux mythes historiographiques qui ont nourri ou nourrissent encore les nationalismes en France ou ailleurs ont peut-être encore du sens pour certains adultes dans notre pays. Ils n'en ont pas, de toute évidence, pour les jeunes Français de cette fin de siècle qui, la plupart du temps, les ignorent. Plutôt que de les ressusciter par des commémorations artificielles, ne faudrait-il pas, au contraire, déverrouiller les imaginaires collectifs par de nouvelles lectures du passé, inspirées par les dynamiques et les valeurs éthiques du présent, par une mise en perspective basée sur d'autres problématiques que celle d'une nation immémoriale. Clovis fut peut-être "baptisé", mais ce conquérant, ce guerrier ne peut être proposé comme modèle aux jeunes de nos écoles. Le christianisme de l'époque était fanatique,



Carte extraite du livre "Le Mythe national" de Suzanne Citron.

Limites de la "Francia" occidentalis

Domaine royal

A l'avènement d'Hugues Capet 987... et donc longtemps après Clovis !

CLOVIS

Le non-sens d'une commémoration "nationale"

(suite)

éradicateur des hérétiques, bref, c'était un intégrisme, si on veut le définir en termes d'aujourd'hui. Il impliquait la mise à mort des Wisigoths "hérétiques" par Clovis et des Saxons "païens" par Charlemagne. Mille ans après Clovis, l'Edit de Nantes, édit de tolérance, véhicule encore du sens pour notre présent.

On ne voit pas comment la République pourrait opposer aux mouvements politiques qui s'apprêtent à célébrer Clovis comme figure emblématique d'une pseudo-France chrétienne, homogène, pourchassant le non-chrétien, un Clovis qui ferait sens dans la société française complexe, multiconfessionnelle et multi-ethnique d'aujourd'hui. Espérer que *"cet acte commémoratif soit inscrit dans une perspective d'avenir"* (J.P. Willaime) apparaît comme un vœu pieux.

Célébrer Freinet

Pourquoi ne pas donner, cette année, une audience "nationale" au destin de Célestin Freinet, né en 1896 ? Cet instituteur de l'école publique, pionnier d'une pédagogie populaire, fut, au début des années 1930, persécuté par les autorités républicaines des Alpes-Maritimes (inspecteur d'Académie et préfet) et dut créer sa propre école et son propre réseau scolaire qui dépassait nos frontières. La République s'honorerait aujourd'hui en reconnaissant ses erreurs passées. En cette année 1996 où l'on s'interroge à juste titre sur l'école, le rappel de la vie et de l'œuvre de Freinet viendrait opportunément éclairer ce grand débat.

Suzanne CITRON

(*) Article paru initialement dans le quotidien "Les Dernières Nouvelles d'Alsace" (09.04.1996) et légèrement remanié.

Un mythe au service de l'extrême-droite

En célébrant à sa façon le 1500e anniversaire du baptême de Clovis, le Front national, qui tenait meeting à Paris le 13 avril, a pris prétexte de cet épisode mythique du "roman" des rois capétiens, en recherche de légitimité après le coup d'État d'Hugues Capet en 987, pour chanter les louanges du maréchal Pétain et des Français engagés volontaires dans la Wehrmacht. On mesure à quel point le détournement de l'histoire à des fins politiques peut profiter aux extrêmes. A cet égard les manifestations officielles qui s'annoncent, en particulier celle du 22 septembre à Reims qui associera la République et l'Église catholique dans une communion sacrée, ne peuvent qu'inquiéter les démocrates.

Citoyens de la République Française, qui sommes-nous ? La France présente cette singularité en Europe d'avoir existé comme État avant de devenir une nation, d'où le concept d'État-nation si cher à nos jacobins. N'oublions pas que jusqu'à la Renaissance l'université de La Sorbonne accueillait en son sein des étudiants de la "nation bretonne" mais aussi des nations angevine et poitevine. Ce n'est qu'avec l'avènement progressif de la monarchie absolue au XVIIe siècle, puis sous l'action convergente du centralisme républicain et bonapartiste, que les différentes nationalités englobées dans une entité politique dite française ont été fondues dans un ensemble national que l'État voulait uniforme.

Tel est le cheminement historique qui a conduit à la France du XXe siècle. A l'aube du IIIe millénaire la République doit relever le défi d'une immigration extra-européenne, enclenchée à l'époque coloniale, poursuivie au lendemain de la Seconde guerre mondiale pour l'œuvre de reconstruction et qui reste d'actualité, en dépit d'une panoplie de lois répressives, du fait des écarts de richesse conséquents entre le Nord et le Sud. Un citoyen français sur quatre, dit-on, compte un parent ou un grand-parent d'origine étrangère. Hier européenne pour l'essentiel, l'immigration est devenue, depuis les années cinquante, principalement africaine et asiatique. Il est bien évident que les enfants de ces nouveaux immigrés ne sont pas prêts à recevoir un enseignement de l'histoire qui voudrait les convaincre que leurs ancêtres furent successivement gaulois puis francs et qu'ils les sauvèrent de la décadence en arrêtant les Maures à Poitiers un jour de 732... Fort heureusement, nous devrons attendre trente-six ans avant d'envisager la célébration du 1300e anniversaire de la victoire militaire d'un mercenaire qui avait pour nom Charles Martel et que Rome excommunia pour avoir ravagé le Langedoc et mis Marseille à feu et à sang.

Pour l'heure, le 1500e anniversaire du baptême de Clovis fera l'objet au cours des mois à venir de célébrations officielles placées sous l'égide d'un comité national créé à l'initiative du gouvernement. Ledit comité rassemble pêle-mêle Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, le pasteur Jacques Stewart des Églises réformées de France, Joseph Sitruk, grand rabbin de Paris, et des historiens de renom tels Jacques Le Goff et Emmanuel Leroi-Ladurie, connus tous deux pour leur engagement initial à gauche de la gauche. On notera l'absence de représentant de la communauté musulmane... A l'évidence ceux-là, laïcs et clercs confondus, ne savent pas ce qu'enseigner l'histoire en 1996 dans un lycée de banlieue veut dire...

Si la nation française, qu'on oppose si souvent à la nation allemande dans sa conception, est vraiment celle du contrat civique et social, qu'a-t-elle besoin de se chercher des référents ethniques et religieux qui se fondent sur une lecture mythique de l'histoire ? Supposons un instant que d'aucuns prétendent légitimer la nation bretonne et assurer sa pérennité en imposant la commémoration d'événements militaires ou religieux vieux de quinze siècles, nous laisserons au lecteur le soin d'imaginer les conclusions qu'une certaine presse bien pesante ne manquerait pas de tirer quant au positionnement de ces individus sur l'échiquier politique... Et sans doute n'aurait-elle pas tort de dénoncer cette mythification, tant il vrai que le comité Clovis sert directement les intérêts du Front national. **A y bien réfléchir, ce comité Clovis qui marie la carpe cléricale et le lapin laïc trahit une perte du sens de la nation en France en même temps qu'il consacre la victoire idéologique de l'extrême-droite. La nation s'efface au profit du nationalisme français.**

Sans doute les nations, surtout quand elles se sont faites à la force du glaive, ont-elles besoin de mythes pour vivre, mais le rôle de l'historien est de révéler au grand public leur dimension légendaire pour en relativiser la portée plutôt que d'enfoncer le clou de la discorde et de la haine en apportant une caution pseudo-scientifique à des comportements irrationnels.

Christian GUYONVARC'H

VIOLENCE ET RACINES
RACINES DE LA VIOLENCE

Si l'on peut comprendre après certains événements dramatiques de ces derniers mois en divers points d'Europe que le terrorisme soit une préoccupation majeure du ministère de l'intérieur et de la justice française, peut être y aurait-il lieu de s'interroger avant tout sur la cause de cette violence.

Le droit à la reconnaissance et à l'exercice d'une identité culturelle ne fait-il pas partie des droits de l'homme ?

Un tel droit, au cours de l'histoire ancienne et plus récente de certaines régions européennes, n'a-t-il pas été refusé ou bafoué ?

Rappelons-nous au début de ce siècle l'interdit qui pesait sur la langue bretonne dans les écoles primaires sous peine de punition infamante ; rappelons aussi certaines inscriptions aperçues ça et là "Il est interdit de cracher par terre et de parler breton".

On comprend facilement que de telles humiliations, si elles ne cèdent pas la place tôt ou tard à un minimum de reconnaissance et de droit à la différence, peuvent engendrer la violence.

Ces situations difficiles vécues par les bretons au cours de leur histoire et jusqu'à la génération des 55-60 ans d'aujourd'hui, les ont sensibilisés à la valeur de l'identité culturelle la leur comme celle des Basques et comme celle de tout peuple.

Cela ne veut pas dire qu'ils s'associent au mode d'expression violente utilisée par certains, mais cela leur permet d'être sensibles à la souffrance de ceux qui ne se sentent pas reconnus dans leur identité culturelle, et cela explique sans doute pourquoi ce sont eux – plutôt que d'autres – qui leur ont ouvert leurs portes.

Défendre une identité culturelle, cela peut paraître une cause mineure, voire surannée. Mais qu'on veuille bien y regarder de plus près et qu'on examine la réalité actuelle de notre société ; on observe :

– une perte du sens de la vie,

– une perte de repères dans un monde changeant – où la réalité économique fait loi et s'impose à l'homme en dépit de ses besoins ou aspirations les plus profondes,

– une perte des racines dans un monde ou chacun est peu ou prou un "immigré" : migration de pays à pays pour des causes économiques, politiques ou autres, mais aussi migrations "franco-françaises" de zone rurale en zone urbaine ou de province à capitale.

Je citerai pour exemple et par référence à mon expérience de femme et de pédiatre le grand désarroi de femmes privées de leur environnement familial – et donc culturel – au moment où elles donnent la vie à un enfant ; à travers attitudes, paroles et gestes, c'est bien toute une culture qui se transmet autour du berceau de l'enfant et qui vient donner un sens à la vie de ce bébé nouveau-né, lui donner sa place dans l'histoire familiale, et plus largement dans l'histoire d'une population.

La tentation est grande de rapprocher ce manque d'enracinement culturel qui est la réalité d'aujourd'hui dans les banlieues de grandes villes, avec les phénomènes de violence qui s'y déploient.

Si, aujourd'hui, tant de jeunes contemporains sont "à la dérive", à la recherche d'une identité floue, d'un avenir incertain, ne serait-ce pas justement en raison d'une perte de repères, de racines, celles-là justement qui sont capables de donner un sens et une continuité à ce qu'ont été nos parents hier et à ce que nous pourrons être demain.

Dans la course au besoin de "réussite" pour tous, l'incitation à la consommation "normalisée",... il reste peu de place pour ces questions essentielles – voire "existentielles" : – d'où est-ce que je viens – où va mon avenir et celui de mes proches contemporains ? – puis-je avoir des projets communs qui "enrichissent" ma vie et me sortent du "credo" ambiant : "réussite - consommation".

Pour revenir aux 292 arrestations effectuées en Bretagne, elles intéressent pour la plupart les milieux militants pour le développement de la culture bretonne au sein des jeunes générations. Elles s'attaquent ainsi à ceux qui travaillent à donner du sens et des racines à la vie des jeunes (et des moins jeunes) de Bretagne.

Ce que ces personnes partagent avec des Basques, ce n'est pas une "complicité d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste" ainsi que sont qualifiés les faits reprochés, mais bien plutôt une "volonté de faire reconnaître la réalité d'une identité culturelle" méprisée encore aujourd'hui, si l'on en croit les réflexions "délicates" faites par les personnels de police au cours des arrestations : "Les Bretons c'est de la merde... des cochons... des cons". Peut-être suivent-ils en cela l'exemple d'un ancien ministre de l'Intérieur ?

Evned Sant Per

L'UDB et la Taxe professionnelle

Les élus municipaux UDB du District et la section de Nantes de l'UDB condamne les propos tenus par l'UPLA en ce qui concerne l'harmonisation de la taxe professionnelle à l'ensemble du District.

En effet, si l'on peut comprendre qu'un syndicat doit défendre ses adhérents, encore faut-il qu'il le fasse d'une façon crédible. On ne peut pas accepter le chantage à l'emploi comme le fait l'UPLA. De plus, l'UPLA oublie, que si certains patrons vont payer plus, d'autres vont payer moins.

Pour l'UDB et pour tout citoyen normalement constitué, il est logique que lorsque l'on profite d'infrastructure et de services, chacun paye sa quote-part d'une façon équitable.

Ce que regrette en réalité l'UPLA, c'est que le chantage à l'emploi exercé par certains patrons pour mettre en compétition plusieurs communes lors de leur implantation, souvent au détriment des contribuables, ne soit plus possible.

L'UDB demande depuis longtemps l'unification de cette taxe tant pour l'Ile-de-France qu'au niveau de la province à l'échelle des "pays" (bassin de vie et d'emploi, district). C'est pour cette raison que nous trouvons tout à fait normal les propositions du District pour cette taxe.

Nous trouvons également intéressantes les dernières propositions gouvernementales pour la réforme du calcul de cette taxe qui favorisent les entreprises à forte main-d'œuvre.

Nous regrettons cependant que le gouvernement, par manque de courage politique, ne propose pas l'unification de cette taxe comme l'UDB le demande.

Pour les Élus municipaux
UDB du District
Patrick PELLEN

La section de Nantes et les Élus municipaux UDB du District : René Boulzennec (Orvault) ; Michel François (Nantes) ; Jacques Lebreton (Indre) ; Marcel Marc (Couëron) ; Patrick Pellen (Nantes).

Apprenez le breton
EVIT AR BREZHONEG
12 straed Penn Ar Wern
29450 KOMMANNA
Abonnement 6 numéros : 75 F

Intervention de Yannick Quénéhervé

(Séance extraordinaire du Conseil municipal du 13 mars 1996, à Lanester)

Ce n'est un secret pour personne, l'UDB n'a jamais été pour un développement des industries d'armement.

Depuis la chute du mur de Berlin, en particulier, nous avons insisté sur l'urgence d'une diversification des activités de la DCN parce que nous n'avons jamais cherché à entretenir l'illusion que la réduction des budgets militaires, qui est une donnée internationale, n'aurait pas de répercussions sur la production militaire des arsenaux et de leurs effectifs.

Ceci dit, nous comprenons et soutenons le personnel qui demande des garanties et des perspectives pour son statut et pour l'emploi.

La façon dont le dossier de la Base Sous-Marine fut bâclé, avec l'alibi de la fantomatique SODIE, rend légitime la mobilisation dans un bassin d'emploi déjà sinistre.

D'autant que l'orientation de plus en plus exclusive de la DCN vers l'exportation, c'est-à-dire souvent vendre des armes à des dictatures ou à des pays sous-développés qui se ruinent dans ce commerce, est moralement inacceptable et ne peut pas représenter l'avenir.

L'État qui trouve les moyens de privilégier en matière de défense une coûteuse et dangereuse politique nucléaire ne propose ni reconversion, ni diversification, ni compensation à la hauteur de la baisse du plan de charge de la DCN.

Dans ces conditions nous ne voulons pas aider le secteur privé et ses lobby des industries d'armement à se refaire une santé sur les décombres des arsenaux et des statuts de ses personnels d'autant qu'à moyen ou long terme, par exemple dans le cadre d'un désarmement négocié, le secteur privé n'apporterait pas les mêmes garanties que le secteur d'armement d'État.

L'État qui a voulu depuis longtemps confiner la Bretagne dans une vocation militaire et touristique, qui a des responsabilités dans les graves difficultés économiques de notre région, doit assumer ses responsabilités.

L'UDB solidaire de ceux qui vivent directement ou indirectement de l'activité économique de l'Arsenal et de la sous-traitance, invite la population à manifester pour un véritable aménagement du territoire et non son déménagement, et se prononce en faveur de la motion qui nous est présentée.

Yannick QUÉNÉHERVÉ

Extrait d'une note remise par l'UPC à Jean-Louis DEBRÉ,

Ministre de l'Intérieur, le 12 avril 1996

Tourisme, Agriculture, Transports, services, activités industrielles et de production doivent devenir les piliers d'une économie assainie et équilibrée face à une concurrence extérieure aujourd'hui écrasante.

La fiscalité peut participer largement à cet objectif, mais elle ne peut être un moyen unique. C'est tout l'intérêt d'un POSEI de prévoir cette complémentarité avec d'autres moyens d'action, autour de priorités identifiées. Comment le gouvernement a-t-il prévu de traiter ce point ?

Les trois volets d'un statut fiscal – mesures en faveur de l'abaissement du coût de la vie (TVA), mesures en faveur des entreprises (abaissement des charges), mesures en faveur de l'investissement – doivent être équilibrés et conçus pour soutenir le développement économique et l'emploi. Or une zone franche évoque avant tous les facilités faites aux placements de capitaux avec une connotation spéculative très inquiétante, associant la crainte des capitaux mafieux.

S'il faut donner la priorité aux investissements qui permettront un élargissement du tissu économique insulaire par la création d'activités nouvelles, il faut donc prévoir également un Code des investissements capable d'endiguer les activités purement spéculatives notamment immobilières.

Pour l'UPC, toutes ces mesures sont utiles mais restent insuffisantes : seule une autonomie interne, avec le pouvoir réel d'adapter constamment la fiscalité de l'île aux besoins de son économie, est de nature à apporter des solutions réelles sur le long terme.



COMITÉ DE SOUTIEN AUX INCULPÉS BRETONS
AU PROFIT DE SKOAZELL VREIZH

La langue bretonne inquiète la FSU du Finistère

Les classes bilingues progressent en Bretagne grâce au travail remarquable de certaines associations de parents d'élèves et d'enseignants. Cette progression inquiète la FSU du Finistère.

Les dirigeants de ce syndicat, dans leur bulletin de janvier 1996, s'adressent à leurs adhérents pour leur demander si l'enseignement en breton est justifié par une nécessité de communication, s'il est utile aux jeunes, quels moyens l'Éducation Nationale peut y mettre, quelles règles cet enseignement doit respecter et s'il n'y a pas un risque de créer dans le secteur public un secteur à caractère propre ?



COMITÉ DE SOUTIEN AUX INCULPÉS BRETONS
AU PROFIT DE SKOAZELL VREIZH

Ce genre de questions indique clairement les sentiments des dirigeants du syndicat à l'égard de la langue bretonne. Elles sont d'autant plus étonnantes qu'elles émanent de professionnels de la pédagogie qui ne devraient pas ignorer les nombreuses études faites sur la question du bilinguisme précoce et de l'enseignement des langues "régionales".

Les résultats sont nets et unanimes. Les chercheurs concluent que la langue bretonne est une chance pour la formation des enfants de Bretagne et que le bilinguisme est un enseignement moderne qu'il faudrait développer partout où c'est possible.

Il faut aussi se poser la question de l'utilité du français dans les communications face à l'anglais. Ceux qui contestent l'utilité du breton ne tarderont pas à se souvenir des arguments que développent les défenseurs du breton et, en même temps, de toutes les langues y compris le français.

Quand à l'uniformité souhaitée dans l'Enseignement public est-elle compatible avec la Déclaration des Droits de l'Homme, des articles 59 et 68 relatifs aux libertés fondamentales et aux droits linguistiques contenus dans le document final de la Conférence de Vienne signé par la France en 1986 ?

Nous attendons avec beaucoup d'intérêt les résultats de la réflexion de la FSU du Finistère.

Bilinguisme: qu'en penser?

La FSU. et ses syndicats nationaux sont régulièrement sollicités pour donner leur avis, voire prendre parti, sur la création de nouvelles classes bilingues et même d'un collège bilingue.

Il ne s'agit pas de se prononcer sur l'enseignement du Breton, mais de l'enseignement en Breton.

Des questions se posent plus que jamais: ce type d'enseignement est-il pertinent, c'est à dire, est-il justifié par une nécessité de communication? est-il utile aux jeunes aux quels il s'adresse? quels moyens l'Education Nationale est-elle prête à y mettre? quelles règles cet enseignement doit-il respecter? ne risque-t-on pas de créer, dans le Service Public, un secteur à caractère propre?

Le bureau départemental FSU. souhaite recueillir l'avis du plus grand nombre possible de syndiqués. Discutez-en autour de vous et écrivez vos réflexions et propositions à la section départementale.

A vos plumes. Merci à tous.

SELL 'TA !

Video e Brezhoneg

La culture bretonne ne s'est jamais aussi bien portée, paraît-il. Les cours du soir refusent du monde et Dan ar Braz va à l'Eurovision. Jamais encore ! La société bouge, la télé numérique arrive, identité, enracinement, et rien de tout ça n'apparaît sur FR3 (ni ailleurs).

Tout le monde en a marre et rien ne se passe. Alors on s'est dit à quelques-uns il y a deux ans : on va lancer un magazine vidéo en breton. Tout le monde ou presque a un magnétoscope, ça coûte de moins en moins cher de produire, alors on y va. Comment ? On a des compétences, un peu de matos, et on bosse bénévole. Magazine OK, mais combien ? Un tous les 3 mois ? OK. Quoi mettre ? Pour qui ? Questions lourdes de sens. Quel standard adopter ? Rémunérer ? Sous-titrer ? Collaborer ? Des éléments de réponse arrivent, des collaborations, souvent de gens qu'on n'attendait pas. En ur ober vez desket...

En chemin, les priorités se dessinent : pour tout le monde, mais avant tout pour les apprenants : jeunes et moins jeunes. On nous encourage, le besoin est réel. Entre-temps, une subvention (européenne) est tombée : on va pouvoir respirer et chiader un peu. Pas trop de galère mais du stress quand même, quelques engueulades. Mars 96, le premier numéro est sorti. Accompagné d'un livret avec transcriptions et traductions. Très important pour nous le livret. On est assez content du résultat. La règle de départ a bien fonctionné : première collaboration au magazine gratuite. On y trouve de tout : Bouloù pok à Guerlesquin, un dessin animé écossais, traduit et doublé par les élèves de première de Diwan (qui en redemandent), un festival de country music en irlandais (on est assez celtic), un clip, une recette de cuisine, un court sur la manif de l'Île Longue (on est politisé, faut pas croire), un clip sur une chanson de Gwerz, des clins d'œil de Buzuck, un logo animé, une ravissante présentatrice, tout ça en brezhoneg assez authentique ma foi et pour une somme modique : **130 F le n° ou mieux, abonnez-vous pour 3 numéros (350 F chez vous et avant Noël, promis). Où ça : SELL'TA ! c/o SKED, 18 rue Duguay Trouin, 29200 Brest.**

Le n° 2 est en préparation, avec un film retrouvé de 1911 (merci Filmaoueg Breizh) avec création de dialogues en léonard démotique, un couple irlando-breton sur les îles d'Aran, une création de chanson en clip, un pharmacien des Monts d'Arrée au Guatemala... Et n'allez pas doubler les cassettes, sinon on arrête tout !

Bangor 96
Festival du Film Celtique

J'y vais tous les ans. La Bretagne y va peu en général. Elle a tort. Les cousins celtes ne comprennent pas pourquoi et comment on est dans une telle merde en Bretagne. Plus besoin de parler de S4C, la chaîne galloise. Par contre, ce qu'on sait moins, c'est que depuis 1991 un fonds substantiel (80 MF/an) est accordé à la production télé en gaélique écossais. Et ça marche, la langue connaît un renouveau certain et une heure par jour est diffusée sur les 3 chaînes. En Irlande, Teilefis na Gaeilge va diffuser à partir d'octobre 3 heures par jour en irlandais. Et ça marche : plus de 30 producteurs indépendants, en irlandais mar plij. Courbe ascendante partout donc, sauf ici.

Comment aider le cousin pauvre : thème de l'allocution d'entrée de Bob Collins, n° 2 de la chaîne publique irlandaise. Que faire sur le plan légal pour améliorer les choses en Bretagne : ordre du jour de l'AG de l'Association du Film Celtique. Une fédération des producteurs indépendants ? SELL 'TA ! est invité (si on n'a pas de grand frère comme les Basques et Catalans, on a de grands cousins).

A part ça, profil bas des films bretons et du représentant du diffuseur "régional".

Un fonds à la création audiovisuelle en breton

Je ne dévoile pas un secret : saupoudrage des aides et clientélisme ne pourront rien faire pour faire démarrer l'audiovisuel en breton. Pas plus que le provincialisme de certains producteurs/réalisateurs bretons qui refusent de reconnaître la nécessité d'une aide spécifique à la création bretonne, d'une "discrimination positive".

Comment faire ? Prenons exemple sur les Écossais et les Irlandais, qui partaient de peu. Le fonds des premiers est une réussite, ainsi que les aides ciblées données dans les années 80 à la formation des irlandophones par le gouvernement irlandais. Pas question de créer une télé immédiatement (avec qui et quoi ?). Par contre avec de l'argent bien utilisé, on peut développer les secteurs où les besoins sont les plus criants : le doublage de films d'animation et autres pour le public jeune ainsi que la formation.

D'où viendrait l'argent ? De sources différentes : villes, département, région, France, Europe, sponsors. Qui gère : comme en Écosse, un collège composé de représentants des pouvoirs publics, des associations de défense de la langue et de la profession. Montant : élevé, sinon on bricole. Cette idée simple de spécificité du breton est pourtant dure à faire accepter, c'est pourquoi nous appelons vos suggestions et lettres de soutien avant fin mai à l'adresse ci-dessus (ou Tél./Fax 96.26.44.52). Créons d'abord une base de compétences, la télé viendra après (an 2000 ?), surtout qu'avec la transmission numérique, les choses vont bouger vite. It's now or never. Kenavo et n'oubliez pas le magazine.

Kristian ar Braz

PS : Le fonds devrait aussi aider la création radio, même si la télé fait davantage pour la langue : tout le monde peut suivre un film, pas une émission radio.

Assez de massacres !

L'U.D.B. tient à faire connaître son indignation devant le massacre par les bombardements israéliens d'une centaine de civils qui s'étaient mis sous la protection des forces de l'O.N.U. au Liban.

Elle considère que c'est la conséquence du droit de suite au Sud-Liban que s'est arrogé unilatéralement Israël avec l'accord tacite des U.S.A., en exigeant le départ de la population civile pour mieux pouvoir attaquer le Hezbollah, comme s'il pouvait y avoir ainsi une guerre propre.

L'U.D.B. condamne avec la même indignation les attentats islamistes, que ce soit le récent massacre de touristes au Caire ou les attentats-suicides en Israël.

Elle estime que le recours à la force par Israël, pour des raisons en partie électoralistes, en bombardant le Sud-Liban ou en maintenant le bouclage des territoires palestiniens autonomes, ne peut qu'exacerber les tensions, faire le jeu des extrémistes, et amener les islamistes à lancer de nouvelles attaques meurtrières, avec dans le Sud-Liban la complicité tacite de la Syrie hier si prompte à intervenir brutalement contre l'O.L.P.

Persuadée que les problèmes du Moyen-Orient ne peuvent être résolus que par une solution politique, l'U.D.B. demande le respect intégral des accords déjà conclus et l'ouverture de nouvelles négociations en vue du respect réciproque des frontières et de la souveraineté des Etats du Moyen-Orient.

Communiqué U.D.B. du 22/4/96

Turquie : exécutions sommaires et condamnations à mort

La Turquie, 16e Etat membre du marché européen depuis le 1er janvier dernier, multiplie les atteintes les plus graves aux droits de l'homme.

Des policiers et des membres d'une unité spéciale antiterroriste ont, le 15 avril, exécuté sommairement et en plein jour quatre jeunes Kurdes à Mersin, sur la côte méditerranéenne. Après avoir investi, vers 16 h., une maison dans le quartier Günes de cette ville à la recherche de "terroristes", ils ont fait sortir ses deux occupants, Selahattin Ekin, 24 ans, et sa compagne. Ceux-ci, surpris, les mains en l'air et sans armes, ont été alignés le long d'un mur et passés par les armes devant les habitants du quartier, menacés d'être eux-mêmes abattus sur le champ s'ils ne rentraient pas chez eux. Le même jour, dans une orangeraie du quartier Çello de Mersin, deux autres jeunes, Usuf Daloglu, 19 ans, et Kadriye Ozay, 17 ans, soupçonnés d'être des prisonniers en cavale, ont été abattus alors que non armés ils se rendaient aux policiers turcs. Dans une conférence de presse, Me Hamza Yilmaz, président de la section locale de l'Association turque des droits de l'homme, a vivement dénoncé "l'exécution extrajudiciaire de quatre personnes sans armes, victimes d'une véritable chasse à l'homme".

Loin des capitales et dans le silence général, les Cours de Sûreté de l'Etat turques des provinces kurdes travaillent à plein régime. Celles de Diyarbakir et de Malatya ont, le 4 avril, condamné à la peine capitale sept militants kurdes, tous accusés de "propagande séparatiste" et de "terrorisme".

"L'immigré" bouc émissaire de la droite : du lepénisme sans Le Pen

Les 46 mesures préconisées par la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration viennent s'ajouter à la loi dite antiterroriste de Toubon qui veut officialiser le "délit d'hospitalité".

La doite au pouvoir fait de l'immigré un bouc émissaire, incapable qu'elle est de juguler le chômage de masse faute de s'attaquer aux vraies racines du mal : politique fiscale plus favorable aux revenus financiers qu'aux investissements productifs, baisse du pouvoir d'achat des ménages populaires, précarisation croissante (70 % des nouveaux emplois), centralisme et jacobinisme qui réduisent les facultés d'adaptation et d'innovation que requiert la mondialisation... et impunité des vrais profiteurs de l'immigration clandestine qui s'exposent, tout au plus, à des amendes minimes.

Imposer à tout demandeur d'un titre de séjour la prise de ses empreintes digitales, c'est stigmatiser l'étranger, le désigner comme un délinquant en puissance. Lui refuser l'accès aux soins, c'est le désigner comme un profiteur et un jouisseur. C'est littéralement mettre en œuvre la politique de Le Pen.

En célébrant à sa façon le 1500e anniversaire du baptême de Clovis – mais y a-t-il plusieurs façons de le célébrer ? – Jean-Marie Le Pen a montré du doigt *"ces immigrés qui coûtent des fortunes, ruinent la Sécurité sociale, paralysent l'enseignement, colonisent nos villes et nos villages, encombrent les prisons, violent, tuent"*. La source d'inspiration de la majorité parlementaire est évidente.

Christian GUYONVARC'H
U.D.B., le 16/4/96

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Nouvelles des Alpes et du Jura

Les électeurs suisses ont approuvé par référendum le 10 mars dernier une proposition de loi faisant du romanche une langue officielle, la quatrième après le français, l'allemand et l'italien. Cette proposition a recueilli plus de 76 % des voix pour l'ensemble de la Suisse, et environ 70 % dans le canton des Grisons où est parlé le romanche.

Cette langue était reconnue comme langue nationale depuis 1938 ; son statut est donc revalorisé en en faisant une langue officielle.

Langue rhéto-romane, proche du ladin et du frioulan parlés au Nord de l'Italie, elle est utilisée par environ 51.000 personnes dont 35.000 dans les Grisons (soit 23 % de la population), elle est fortement concurrencée par l'allemand (parlé par 61 % des habitants), langue de l'enseignement, et dans une moindre mesure par l'italien (parlé par 15 % des habitants).

Le nombre de personnes parlant le romanche est en diminution. Cependant les autorités fédérales veulent favoriser la promotion de cette langue et une agence de presse en romanche vient d'être créée.

La division du romanche en cinq dialectes ne facilite pas les choses. Là aussi le gouvernement fédéral aide à l'unification de la langue, marquée par l'édition d'un dictionnaire en 1985.

Un autre référendum avait lieu le même jour en Suisse. Le rattachement au Canton du Jura de la petite commune francophone de Vellerat, faisant jusqu'alors partie du Canton de Berne, a été approuvé par 91,6 % des votants (en fait moins de 30 % des électeurs inscrits).

Vellerat devient ainsi la 83e commune du Jura. La question jurassienne n'est pas pour autant résolue. Sous l'ancien régime, l'évêché de Bâle, ayant son siège à Porrentruy, était une principauté, ecclésiastique d'Empire, dont la partie Sud était liée à la Confédération helvétique. L'ex-évêché, rattaché à la France, lors de la Révolution et de l'Empire, est incorporé au Canton de Berne en 1815. La population jurassienne francophone passe sous le contrôle des germanophones bernois.

Après 1945, le Rassemblement Jurassien se développe, revendiquant le statut du canton pour l'ex-évêché. Lors des référendums de 1974-1975 la partie Sud (protestante) de l'ex-évêché se prononce pour le maintien dans le Canton de Berne, la partie Nord (catholique) choisit la sécession et le Canton du Jura est créé en 1978, devient membre de la Confédération en 1979.

Cependant le Rassemblement Jurassien continue à revendiquer le rattachement au Canton du Jura des communes francophones du Canton de Berne, de Moutier à Saint-Imier.

Lors de son congrès extraordinaire du 24 février dernier, l'Union Valdôtaine, membre avec l'UDB du Parti démocrate des peuples d'Europe-Alliance libre européenne, a adopté une motion réaffirmant la présence des particularismes ethniques, et linguistiques de la communauté Walser de la Vallée d'Aoste et demandant la modification des normes pour l'élection du Conseil Régional de la Vallée d'Aoste afin de garantir un siège à la communauté Walser. Une loi régionale doit en outre garantir la protection et la valorisation du patrimoine architectural et la mise en valeur de la civilisation Walser en Vallée d'Aoste.

Les Walser parlent un dialecte alémanique. Ils sont présents dans d'autres régions des Alpes et sont en fait originaires du Valais, situé en Suisse, directement au Nord du Val d'Aoste, de l'autre côté des Alpes.

Y.J.

Tchétchénie : Arrêtez le massacre

Les représentants des sept pays les plus riches de l'Occident doivent se réunir à Moscou, à l'invitation de Boris Eltsine, pour y discuter de la sécurité nucléaire, civile et militaire. Auront-ils le courage de faire pression sur le président russe pour l'amener à une véritable paix en Tchétchénie ?

Selon des O.N.G. citées dans un récent rapport du Secrétaire général de l'O.N.U., du 2 avril, la guerre en Tchétchénie a entraîné en cinq mois, de novembre 1994 à avril 1995, la mort de 26.550 civils dont 2.000 enfants. Environ 10.000 soldats russes auraient été tués dans cette guerre.

Au mois de mars dernier, plusieurs centaines de personnes ont été tuées à Samachki, au cours de onze jours de bombardements intensifs d'une ville de 15.000 habitants, pour obliger les Tchétchènes à se désolidariser des combattants indépendantistes. Déjà en avril 1995, Samachki avait été attaquée par les Russes et 103 personnes au moins, parmi lesquelles des femmes, des enfants et des vieillards, y avaient alors été massacrées.

Le 31 mars, Boris Eltsine a lors d'une allocution télévisée annoncé un "plan de paix" : suspension des opérations militaires, élections au Parlement tchétchène, négociations indirectes avec les indépendantistes, mais seules les unités de l'armée sont concernées (et non celles du ministère de l'Intérieur) et le retrait de troupes n'a été jusqu'à présent que symbolique (2.000 hommes sur 80.000). Mais comment faire confiance à Eltsine alors qu'au moment de l'annonce du "plan de paix" le bombardement de la ville de Goïskoie continuait, alors que le commandant des troupes russes de Tchétchénie annonçait le 3 avril la poursuite des opérations spéciales, alors que les bombardements continuaient les jours suivants contre les villages du Sud et du Sud-Est de la Tchétchénie et contre la ville de Chali (ville de 30.000 h.) ou celle de Védéno.

Le 2 avril, le président tchétchène Djokhar Doudaev a posé des conditions à l'ouverture des négociations fin des opérations militaires, retraits des troupes russes de Tchétchénie. Il s'est déclaré prêt à des discussions directes avec Boris Eltsine. Celui-ci lui a ensuite adressé, pour la première fois un télégramme, et aurait désigné des médiateurs pour négocier avec Doudaev, mais leurs noms n'ont pas été révélés à la presse, la proposition de l'Organisation de la Sécurité et de la Coopération en Europe de se porter médiatrice dans le conflit, est restée sans réponse.

En fait Boris Eltsine cherche à donner le change à ses partenaires occidentaux, ainsi qu'à l'opinion russe opposée à la guerre ; il essaie de finasser à l'approche des élections présidentielles de juin. Mais en même temps il est prisonnier de la volonté des ministères de force (Intérieur, Défense, et ex-K.G.B.) de continuer la guerre et n'est même pas obéi sur le terrain.

Il est soutenu, malgré cette duplicité, par les pays occidentaux de façon indéfectible par souci de stabilité. Après avoir admis la Russie au Conseil de l'Europe le 25 janvier dernier ("à la légère" selon l'organisation Human Rights Watch) sans aucune concession en matière de Droits de l'Homme, les Occidentaux se sont empressés de se satisfaire du "plan de paix" d'Eltsine et sont prêts à lui faire accorder de nouveaux crédits par le F.M.I.

Pourtant l'opinion russe est de plus en plus hostile à la guerre en Tchétchénie, et la politique belliciste d'Eltsine n'est soutenue que par le fasciste Jirinovski. L'opinion, d'abord hostile aux Tchétchènes lors des prises d'otages de Boudennovsk et du Daghestan, s'est bien vite retournée contre Eltsine maniant le mensonge et la force brutale. Le 6 avril dernier, trois candidats aux élections présidentielles ont participé à Moscou à une manifestation contre la guerre : Gorbatchev, le libéral Iavlinski, du parti Iabloko, et le général Lebed, nationaliste modéré. L'on peut rappeler aussi l'appel en faveur de la paix en Tchétchénie, signé par un million de personnes de la région de Nijni-Novgorod.

Les Occidentaux feraient mieux d'être prudents, au lieu d'aider Eltsine à creuser lui-même sa tombe. Ils ne devraient pas oublier que Douadaev, qui n'a jamais coupé les ponts avec le Kremlin, mise sur la défaite d'Eltsine aux présidentielles. Aucune solution militaire sur le terrain n'est possible, la solution du conflit ne peut être que politique. Alors, qu'attendent les dirigeants occidentaux pour amener Eltsine, de gré ou de force, à une véritable solution négociée ?

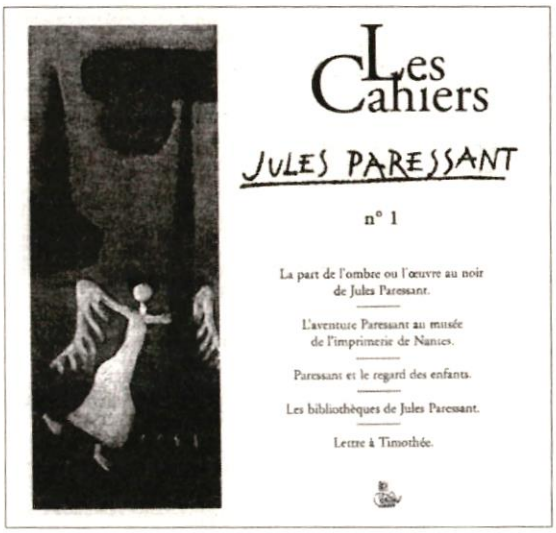
Y.J.

Livres

● Les Cahiers "Jules Paressant"

"M. Paressant est un artiste de notre région, il est né à Herbignac, près de Saint-Nazaire, et il habite maintenant à Cordemais. Il a attendu d'avoir cessé ses activités professionnelles pour avouer qu'il menait une double vie et accepter de révéler publiquement en 1985 au Musée de Pont-Aven ce que faisait le chirurgien après avoir posé son bistouri : peinture, sculpture, gravure, mosaïque, céramique, tapisserie, etc."

Elodie était une petite fille de onze ans lorsqu'elle rédigea cette courte biographie de Jules Paressant, artiste nantais dont la renommée a aujourd'hui franchi bien des frontières. Artiste d'une vitalité et d'une créativité peu ordinaires, J. Paressant s'est effectivement essayé à tous les genres. De ses sculptures d'otages fusillés par les nazis, exposées devant le champ de tir du Bèle (à l'est de Nantes) à son jardin d'artiste sur la commune de Cordemais, en passant par un grand nombre d'expositions, il est difficile de faire le tour de son œuvre tant elle est riche, variée et dense.





Le mérite des éditions du Petit Véhicule est donc d'avoir pris le parti de ne pas vouloir montrer un peu de tout, ou de prétendre résumer cette œuvre en un seul volume, mais plutôt de lui consacrer plusieurs "Cahiers", chacun de ces cahiers ayant son propre dynamisme, sa propre logique.

Ces quelques lignes dans *Le Peuple Breton* n'ont pas pour ambition d'apporter quelques critiques, mais uniquement d'informer les lecteurs de la sortie de ce Cahier Jules Paressant n° 1. Outre de nombreux textes, ce recueil contient surtout une quarantaine de dessins, pour l'essentiel des études sur les thèmes aussi divers que les otages, Adam et Eve, le combat avec l'auge, ou... les pies !

Retenons tout de même du texte quelques charmantes questions posées par des enfants (Audrey : *"Est-ce que vous savez le nom des otages* que *vous avez faits en sculptures ?"* – Joana : *"Est-ce que vous vous couchez tard avec tout le travail que vous faites ?"* – Mathieu : *"Est-ce que la nuit vous rêvez à ce que vous allez peindre ou sculpter... ?"*).

Retenons également, pour conclure, quelques-unes des réflexions de l'artiste aujourd'hui plein de cette expérience de la vie qui l'amène, avec humour et délicatesse, à délivrer quelques conseils aux jeunes qui voudraient suivre son exemple : – L'essentiel est de faire ce que tu fais, c'est-à-dire commencer résolument à créer sans trop vouloir, à tout prix, exposer... Tu as tout le temps devant toi, heureux jeune homme !

– N'essaie jamais de plaire : l'œuvre qui plaît trop immédiatement et à trop de gens est suspecte (et de citer J. Cocteau : *"La mode est ce qui se démode"*.

– De toute façon, travaille avec acharnement, humilité et sans souci. Alors tu sera heureux (un peu) et peut-être, par chance, tu rendras quelques-uns heureux aussi...

Etienne GASCHE

Les Cahiers Jules Paressant. Le n° 1, 120 F + 20 F de port. Editions du Petit Véhicule, 20 rue du Coudray, 44000 Nantes.

● "Lagad an heol", un livre pour le collège (TES)

Le titre, c'est celui d'un poème d'Anjela Duval. TES, c'est "**T**i **e**mbann ar **S**kolioù Brezhonek, l'éditeur de la production pédagogique pour les écoles en breton, qu'elles soient publiques, privées ou associatives. Hubert Coatlevenn en est le directeur et Ronan ar C'hoadig est le directeur des collections.

"Lagad an Heol" (L'œil du soleil), c'est le titre du très bel ouvrage qui vient de paraître, un manuel de littérature à destination des élèves de sixième de la filière bilingue. Cet ouvrage sera diffusé gratuitement dans les établissements de tous statuts où de telles filières existent.

Pour les autres lecteurs, le livre est disponible au prix de 150 F dans les CDDP, notamment à St-Brieuc (30 rue Brizeux).

En 116 pages grand format, l'enfant découvrira trente textes littéraires en breton d'auteurs variés bretons comme Youenn Drezen, Yann Gerven, Goulven Jacq, Per Helias, Yeun ar Gow, Ernest ar Barzhig, Jakez Kerrien, Jarl Priel, Iwan ar Diberder, Langleiz, Yvon Krog. Parmi les auteurs traduits en breton, les Gallois Daniel Owen et Dylan Thomas, l'Ecossais Mac Coinnich, les Anglais Kipling et Wells, l'Américain Steinbeck, le Belge J.H. Rosny.

Chaque auteur est d'ailleurs présenté dans une notice en fin de volume. Chaque texte est suivi de questions et d'exercices.

Une liste explique les mots difficiles pour des enfants de onze ans. Les textes sont regroupés par thèmes (l'enfance, la vie d'autrefois, les animaux, les autres pays, etc...). De très beaux dessins au trait ornent l'ouvrage.

C'est la dixième publication de TES en deux ans. Une édition particulièrement soignée, un outil indispensable pour les enseignants de breton qui en ont si souvent manqué.

Livres

● Les Bonnets Rouges

L'association des élus de Frankiz Breizh vient de faire paraître son deuxième journal, le premier étant paru en décembre 1995.

Un édito de Jean Guéguéniat, dans le premier numéro, affirmait la volonté du groupe Frankiz Breizh/Liberté Bretagne de la CUB et de Brest de ne pas rester isolé, signalant la participation de ses élus à **l'Association des élus municipaux bretons,** au niveau de la Bretagne. Et exprimait la volonté de regrouper des élus de même sensibilité au niveau du pays de Brest.

Le journal de quatre pages rend compte de la naissance de la fédération Régions et peuples solidaires, des journées de l'association Kinnig (co-financée par l'UDB et Frankiz Breiz) à Tréglonou.

Diverses nouvelles municipales, des échos d'actions militantes complètent le journal (abonnement annuel : 40 F, de soutien : 100 F, chèque à l'ordre de Frankiz Breizh, 46 rue Branda, 29200 Brest).

Une dizaine de personnes participent à la rédaction ou à l'illustration du journal.

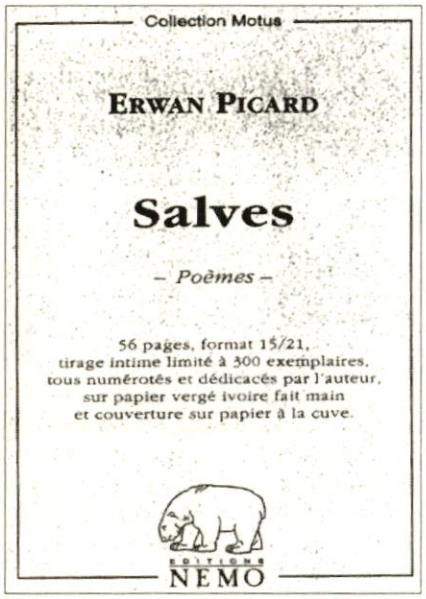

LES BONNETS ROUGES

DES CHOSES A DIRE !

DEFENSE : REAGIR !

MARÉE NOIRE

● Salves, d'Erwan Picard



Erwan Picard est un habitué de nos colonnes. Tous les six ou huit ans, nous évoquons un de ces ouvrages : *Chant d'un déraciné* (1977), *Le révolver à encre* (1987), *Fientilège* (1991). Cette fois, *Salves* est un recueil d'une petite cinquantaine de poèmes publiés dans la collection Motus des éditions Nemo à Genève : 300 exemplaires seulement, tous numérotés, en beau papier vergé ivoire, avec une mise en page soignée.

On peut se les procurer auprès d'Erwan Picard (13 rue de la Gare, 56800 Ploermel), au prix de 110 F (et de 10 F de port).

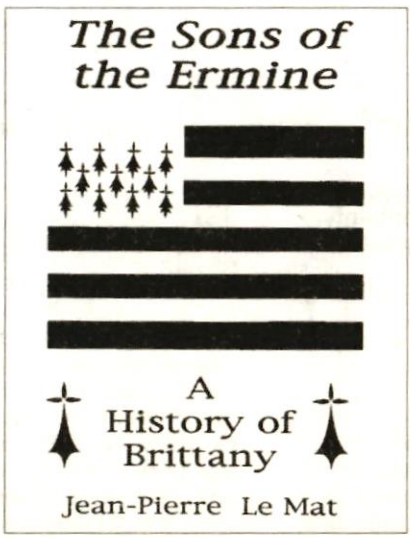
Comme d'habitude, il s'agit de poèmes de révolte, politique, social, bretonne, mais aussi de petits récits personnels, sentimentaux ou érotiques. Le rêve, la passion des mots, la passion de l'infini, l'émotion aussi, s'entremêlent.

Le jeune en révolte a cédé la place au poète d'âge mûr qui se préoccupe aussi, déjà, du vieillissement et de la mort.

● Une histoire de la Bretagne en anglais

Jean-Pierre Le Mat, militant breton et agronome, s'était signalé en rédigeant un essai intéressant, *Les Texans de l'Europe*, pour compléter la réédition de *L'Histoire de la Bretagne*, de l'abbé Poisson, dont l'original s'arrêtait aux années 60. Nous avions rendu compte ici même de ce travail intéressant et assez subjectif.

A la demande d'un éditeur de Belfast, l'auteur récidive dans le domaine historique, en écrivant une brochure de 98 pages intitulée *The Sons of the Ermine*, une petite histoire de la Bretagne, vendue ici 60 FF et également disponible dans les pays anglophones. C'est un abrégé commode, avec un plan chronologique classique, qui part de la préhistoire, évoque l'âge du bronze, l'arrivée des Celtes, la conquête romaine, les origines de la Bretagne (383-497), les royaumes bretons, les ambitions franques et s'achève en 1995. A chaque fois, un petit tableau évoque sept dates ou périodes jugées importantes. Il s'agit, bien sûr, d'une histoire événementielle ou politique, qui ne s'attarde pas sur l'art, la culture, la civilisation.



L'anglais utilisé semble clair et simple, intelligible.
Une réflexion sur les histoires irlandaise et bretonne (p. 73) précède une présentation du mouvement politique breton au XX^e^. Les différences entre les différents PNB et la tentative de la Ligue fédéraliste de Bretagne ne sont pas vues. Les options personnelles de l'auteur semblent aussi transparaître pour l'après-guerre quand l'auteur consacre 8 lignes à l'UDB et 6 lignes au groupuscule indépendantiste SPV.

Il est difficile d'évacuer complètement l'analyse économique et sociale, pourtant intéressante et abondante dans l'ouvrage précédent de J.P. Le Mat.

Comme introduction, ou comme aide-mémoire pour anglophone, cette plaquette rendra pourtant service (An Clochán, Béal Feirste, Irlande du Nord).

J.J.M.

● Synge et le réveil du théâtre irlandais

En ce printemps 1996, 80e anniversaire de la mythique insurrection pascale de Dublin, l'année de l'imaginaire irlandais bat son plein. Parmi les multiples événements dont *Le Peuple Breton* s'est fait l'écho, il convenait de saluer la parution aux éditions Folle Avoine de l'ensemble de l'œuvre théâtrale de John Millington Synge, né en 1871, mort en 1909, dans une très belle édition critique de Françoise Morvan.

Co-directeur du fameux Abbey Theatre, où le peuple irlandais viendra rêver et construire son patrimoine, Synge a vécu une époque qui était une épopée. Il fut le premier vrai grand dramaturge à travailler pour l'Abbey Theatre, qui jouait depuis 1898 le rôle du centre du renouveau littéraire et artistique de l'Irlande.

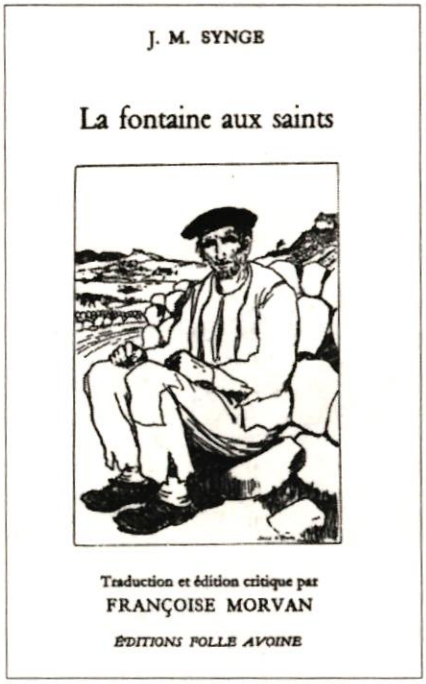
Dans ses pièces, Synge reconstitua la langue des paysans de l'ouest de l'île et des vallées de Wicklow, et en fit un instrument dramatique très puissant. Maniant l'anglo-irlandais, qui emprunte au gaélique son rythme et ses images, il offrit au théâtre de langue anglaise une forme poétique que celui-ci n'avait pas connu depuis... Shakespeare peut-être ! Les œuvres de Synge devaient être reconnues à leur juste valeur sur la scène internationale, et apportèrent à l'Abbey Theatre une renommée mondiale.

Quand Synge mourut, son ami Yeats perdait non seulement un grand allié dans sa lutte pour la liberté de création artistique et d'expression, mais aussi un espoir pour le théâtre irlandais.

Nous devons à l'ingénieux travail de traduction et d'adaptation de Françoise Morvan d'avoir la restitution en français d'un équivalent continental de l'anglo-irlandais du théâtre de Synge. Son audacieux pari, qui est une incontestable réussite, a consisté à transposer dans le français tel que le parlent les gens qui pensent en breton l'ensemble de l'œuvre du dramaturge irlandais. Cette traduction fait ressentir à la lecture la vigueur et le pouvoir poétique d'une langue étrange, celle que parlent les vagabonds, les paysans, les princesses et les guerriers, venus d'un monde sauvage, onirique et sans pitié.

En cinq livres, tout le théâtre de Synge a donc été publié en trois ans. En septembre 1993, les éditions Folle Avoine et Françoise Morvan ont d'abord fait paraître ce qui reste le chef-d'œuvre de Synge : *"Le Baladin du Monde Occidental"*. Cette œuvre fait scandale à l'époque, car tout le long de la pièce, les références à la violence des milieux de la terre s'opposent au mythe d'une vie rurale idéalisée, mythe entretenu par les nationalistes.

La même année sortait des ateliers d'Yves Prié, le directeur de Folle Avoine, la traduction française de *"Cavaliers de la Mer"*, suivi de *"L'Ombre de la Vallée"*, qui mettent en évidence l'extrême tension entre Synge – pourtant patriote – et les nationalistes qui le soupçonnent de provocation et d'apostasie !



"L'Ombre de la Vallée", une de ses premières pièces, est très mal reçue par le public. Elle raconte l'histoire d'une jeune femme qui quitte son vieux mari impuissant et sa petite ferme pour suivre un vagabond, ce qui constitue un véritable sacrilège aux yeux de l'opinion : aucune Irlandaise ne se comporterait de façon aussi immorale !

"Deirdre des douleurs", la dernière pièce de Synge, inachevée, a été publiée en 1994. La sombre profondeur de cette tragédie s'inspire d'une très ancienne légende retrouvée dans un manuscrit, car elle met en scène des figures de l'Irlande d'avant le christianisme. En 1995, *"La fontaine aux saints"* et *"Les noces du Ritameur"* complétaient cette série. Ces deux pièces sont pour Synge comme une double composition picturale rassemblant l'Irlande taciturne des errants et des marginaux, dont l'univers résonne de pathétiques poèmes, de déroutants tableaux débordant de sarcasmes et d'ironie.

A la lecture de ces pièces, on réalise à quel point son ami Yeats avait vu juste quand il lui avait dit *"Laissez là Paris. (...) Allez dans les îles d'Aran. Vivez là-bas comme si vous étiez du nombre des gens de l'île, exprimez une vie qui n'a jamais trouvé à s'exprimer."* C'est ce que fit Synge. Et pour notre bonheur, il nous lègue des chefs-d'œuvre issus d'une Irlande grinçante et âpre.

Le Peuple Breton avait déjà attiré l'attention des lecteurs sur la courageuse et talentueuse démarche des éditions Folle Avoine, dont le directeur a décidé de rester "vivre et travailler au pays", en publiant des œuvres de grande qualité. Sa collaboration avec Françoise Morvan, une traductrice rigoureuse et inventive, a permis d'offrir aux lecteurs francophones la découverte d'un théâtre extraordinaire, celui de J.M. Synge.

Dans un pays hypercentralisé, où les initiatives sont toujours venues de Paris, où les volontés locales sont soumises aux multiples censures des caciques et aux tracasseries des institutions "provinciales", le manque de confiance envers les ressources de proximité mine les projets les plus généreux. Je suis heureuse de saluer une entreprise comme celle d'Yves Prié et de Françoise Morvan, qui va à contre-courant de la frilosité régionaliste en s'ouvrant aux vents de la création universelle.

Marie-Thérèse LAOT

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Livres

Dès le tout début du XX[e] siècle des cinéastes sont venus tourner en Bretagne et cela n'a pas cessé depuis avec le meilleur et le pire. Si certains cinéastes venus d'ailleurs l'ont parfois très bien montrée, d'autres l'ont ridiculisée et cela n'est sans doute pas fini.

En Bretagne même les tentatives n'ont pas manqué de la part des Bretons eux-mêmes pour développer le cinéma en Bretagne. L'on peut cependant déplorer une certaine indifférence de militants politiques et culturels bretons à l'égard du cinéma et de l'audiovisuel. Pourtant comment concevoir aujourd'hui la culture d'un peuple, d'une nation sans expression cinématographique propre. Il est nécessaire que celle-ci se développe en Bretagne à côté de l'expression littéraire, de l'expression musicale. La création d'une télévision bretonne, demandée par de nombreuses organisations, suppose aussi l'existence d'une expression audiovisuel bretonne et d'un cinéma breton.

Cette question de l'existence d'un cinéma breton est posée dans les deux ouvrages présentés ci-dessous. Mais leur but est outre et beaucoup plus spécifique, chacun à leur manière. Cela ne les empêche pas bien sûr de constituer d'indispensables outils et ouvrages de référence.

● "Bretagne et Cinéma", de Jean-Pierre Berthomé et Gaël Naizet

Ce livre est édité à l'occasion du centième anniversaire de l'invention du cinématographe par les frères Lumière et porte également comme sous-titre sur la page de garde : "Cent ans de création cinématographique en Bretagne". Il faut dire que depuis les premiers tournages des opérateurs de la société Lumière en 1900-1901, de nombreux cinéastes sont venus tourner en Bretagne, pour le meilleur et pour le pire.



"Bretagne et cinéma" est publié par la Cinémathèque de Bretagne et les Editions Apogée. La Cinémathèque a été créée au printemps 1986, avec pour but de collecter, de conserver et de valoriser le patrimoine constitué par les films tournés en Bretagne depuis un siècle ; comme le rappelle la présentation en début du livre, *"la nécessité de cette entreprise est apparue du simple constat que la quasi-totalité des images filmées en Bretagne échappait aux efforts des archives généralistes, préoccupées avant tout de préserver la production officielle"*.

D'abord implantée à Plérin, la Cinémathèque de Bretagne s'est récemment installée à Brest et le 26 décembre dernier a pris possession de ses nouveaux locaux au Quartz. Elle a aujourd'hui collecté plus de 6.000 films et son installation à Brest a permis *"l'ouverture d'un centre de documentation sur le cinéma en Bretagne où sont rassemblés et ouverts au public tous les documents, informations et photographies concernant les films"*.

Déjà avant la création de la Cinémathèque de Bretagne, et avant la publication de "Bretagne et Cinéma", a été publié "L'Album-Panorama de l'audiovisuel en Bretagne" en 1984, par l'Institut Culturel de Bretagne et rédigé par André Colleu, actuel directeur de la Cinémathèque, et Mathilde Valverde, cofondatrice de la Cinémathèque.

"Bretagne et cinéma" a été écrit par Jean-Pierre Berthomé, enseignant de cinéma à l'Université de Haute-Bretagne et aussi président de la Cinémathèque de Bretagne, et Gaël Naizet, chercheur en cinéma.

C'est un catalogue de 220 longs métrages de fiction réalisés en Bretagne depuis la naissance du cinéma, qui se veut "le bilan d'une étape". D'autres catalogues sont prévus : sur les courts métrages professionnels, sur les films d'amateurs, sur les films industriels ; mais pourquoi pas aussi sur les documentaires.

Le catalogue lui-même est précédé d'une préface de Jean-Pierre Berthomé qui retrace l'histoire du cinéma en Bretagne. Après l'invention du cinéma, ce sont des films d'actualités ou des documentaires sur une "province lointaine et considérée comme arriérée" qui ont été tournés pendant une quinzaine d'années. Puis, ce sont des "fictions exotiques" qui y sont réalisées, la Bretagne étant "un des grands pôles de l'exotisme régional". Le premier long métrage est tourné en 1913.

J.P. Berthomé rappelle ensuite les grands moments de l'histoire du cinéma en Bretagne avant de poser la question du cinéma breton.

Le catalogue est encore précédé d'une postface de Claude Chabrol qui a souvent tourné en Bretagne et dont il ne faut pas garder le seul souvenir du "Cheval d'orgueil" (ce serait injuste pour Chabrol). Il écrit notamment : *"Je tourne en Bretagne parce que j'aime la Bretagne et qu'il est facile et agréable de tourner en Bretagne. Tourner en Bretagne me rend heureux"*.

Suivent aussi des portraits sur des personnalités marquantes : les frères Herri, Ronan et Perig Caouissin, Chabrol, Jacques Demy, Jean Epstein, Bernard Evein, Jean Gremillon et René Vautier.

Pour chaque film, sont donnés une fiche technique, la présentation des interprètes, un résumé du film, la date et le lieu de tournage. Pour une trentaine de films marquants, mais non forcément les meilleurs, un commentaire sur une double page est rédigé par un des vingt-sept collaborateurs passionnés et professionnels du cinéma.

En annexe, sont cités les films situés en Bretagne, mais sans y avoir été tournés, ainsi que les films réalisés en Bretagne mais inachevés ou non, distribués commercialement. Le livre comporte un index des films par année, un index des réalisateurs et un index des lieux de tournage. Une carte donne la répartition des lieux de tournage par département, une autre donne la localisation des lieux de tournage en Bretagne, dans ses limites historiques ; mais les deux cartes sont curieusement amputées du sud de la Loire-Atlantique ou presque.

Dans sa préface, Jean-Pierre Berthomé met en évidence la dépendance de la Bretagne à l'égard de Paris en matière de cinéma : *"aujourd'hui encore, et comme toujours, c'est à Paris que se décident et se produisent les longs métrages tournés en Bretagne"*. Mais il insiste aussi sur les changements récents : *"ainsi s'est constitué pas à pas ce qui faisait le plus gravement défaut à la Bretagne : un réservoir de créateurs et de techniciens de talent qui arrivent à vivre près de leurs racines naturelles ou empruntées, et veulent s'y accrocher pour passer à l'étape du grand œuvre"*.

Si je le suis quand il écrit : *"l'essentiel est que des créateurs continuent de venir partout en Bretagne y chercher les images qui les habitent, que des créateurs continuent de surgir, en Bretagne comme ailleurs et que nulle part, ils ne soient obligés de se déraciner ou de se renier pour s'accomplir"*, je ne le suis pas quand il opte pour le fait d'être *"cinéastes et Bretons plutôt que cinéastes Bretons"* et je ne pense pas que la "bretonnite" doive amener à *"s'enfermer contre le reste du monde"*. Je pense que la bretonnité doit, en étant enracinée dans une culture, tendre à l'universel et s'ouvrir sur l'ensemble du monde. Assumer cette bretonnité suppose sans doute une prise de conscience nationale, que je ne veux opposer en préalable à personne (de quel droit le ferais-je ?) mais qui me semble cependant nécessaire pour qu'il y ait un cinéma breton.

En tout cas, "Bretagne et cinéma" me semble un très bon outil et un ouvrage de référence indispensable pour tous ceux qui s'intéressent peu ou prou à la Bretagne.

Y.J.

Editions Apogée (4, bd Gaëtan Hervé, 35200 Rennes. Tél. 99.32.45.95). Cinémathèque de Bretagne (av. G. Clemenceau, BP 6611, 29266 Brest Cedex. Tél. 98.43.38.95). Diffusion PUF – 150 F.

● "Dictionnaire cinématographique de Bretagne", de G.L. Gautier

Cet ouvrage aussi est édité à l'occasion du centième anniversaire de l'invention du cinématographe. Il a *"pour ambition de réparer les injustices de l'oubli en rappelant les multiples contributions de la Bretagne et des Bretons à l'histoire du Septième Art"*. Il est aussi une façon de contribuer *"à la célébration du Premier siècle du Cinéma"*.

Ce "dictionnaire biographique et thématique" a été rédigé par Gérard-Louis Gautier, journaliste professionnel, ancien collaborateur de plusieurs revues de cinéma et du dictionnaire des "900 cinéastes français", animateur d'un magazine radiophonique consacré au cinéma sur Radio-Rennes ; il est titulaire d'un DEA sur l'épistémologie de l'imagerie.

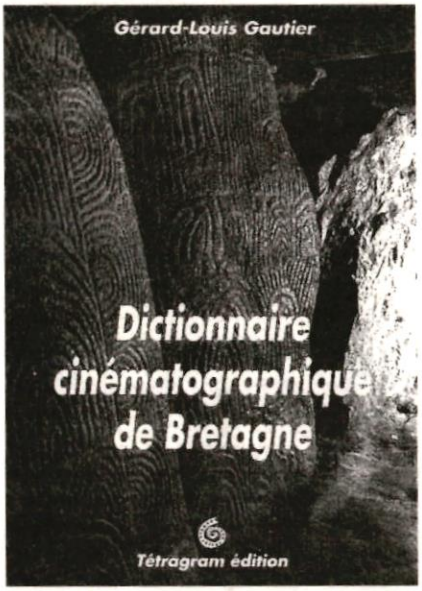
Le dictionnaire lui-même est précédé d'une préface de Pierre Tchernia qui nous apprend que c'est dans la grotte de la Goule-aux-Fées à Saint-Enogat qu'en 1877, Auguste et Louis Lumière ont fait le serment, tenu, *"d'associer leurs deux noms à toutes les recherches ultérieures"*. Mais pourquoi est-il nécessaire d'avoir ainsi, sous forme d'une préface (ou d'une postface comme celle de Claude Chabrol dans "Bretagne et Cinéma"), besoin de la caution d'une personnalité française, nationalement et internationalement connue, dont certes l'attachement à la Bretagne n'est pas à contester et encore moins à juger ? Le travail d'un auteur ou d'un chercheur breton ne peut-il se suffire à lui-même ?

Dans son introduction, G.L. Gautier commence par poser la question de savoir s'il existe un cinéma breton, en répondant par la négative : *"il n'y a jamais eu, au sens strict, de cinéma breton ! Comme il n'y a pas non plus de cinéma normand, poitevin ou auvergnat"*. Il explique cette absence par le manque en Bretagne d'infrastructures industrielles et financières, tout en constatant que *"la Bretagne n'a cessé d'ouvrir au nouvel art cinématographique le potentiel de ses ressources imaginaires et patrimoniales tandis que l'industrie naissante offrait à nombre de bretons le moyen d'épanouir des vocations professionnelles et artistiques de tous ordres"*. Dans l'ensemble, je ne conteste pas ce constat, mais en tant que militant breton je ne peux m'en contenter et souhaite voir en Bretagne le développement d'un véritable cinéma breton, sans demander pour autant à l'auteur du "Dictionnaire cinématographique de Bretagne" de partager mon sentiment qui va au-delà de son propos.

Il a avant tout pour but de couvrir *"les multiples contributions de la Bretagne et de ses ressortissants à l'histoire du septième art"*, en s'attachant *"à ne laisser personne dans l'ombre, ou le moins possible !"*.

Le critère adopté dans ce dictionnaire est le *"double aspect conjoncturel et extensif qui s'ouvre à tout personnage ou événement de Bretagne dès lors que leur chemin a croisé d'une manière ou d'une autre, celui du cinéma comme à tout personnage ou événement de cinéma dès lors que leur chemin a croisé, symétriquement celui de la Bretagne"*.

L'ouvrage vise donc à *"rassembler sous le critère commun d'appartenance à la même Bretagne des gens (bretons d'origine, d'occasion ou de résidence), des thèmes (celtiques, bretons ou fran-*



çais) et des lieux (réels ou mythiques, naturels ou reconstitués en décors) qui ont tenu, à leur manière, un rôle au cinéma". C'est là un cadre très large, qui dépasse celui adopté par "Bretagne et cinéma" tout en l'incluant d'une certaine façon.

Le dictionnaire propose plus de mille entrées, classées par ordre alphabétique, sur un peu plus de quatre cents pages. Ces entrées sont d'ordres très divers. Vous y trouverez les noms des personnes ayant dans le passé, ou dans le présent, travaillé dans et pour le cinéma ; vous y trouverez aussi des indications sur les associations de l'audiovisuel, les ateliers de création, les festivals, les revues, les rencontres, sur les sociétés privées de production ou de distribution ; vous y trouverez aussi des renseignements sur des écrivains concernés par le cinéma, sur les thèmes portés à l'écran, sur des lieux de tournage, ainsi que sur certains films marquants.

Le dictionnaire proprement dit est judicieusement suivi de quatre index indispensables pour ce type d'ouvrage : des entrées, des personnes et personnages, des noms de lieux, des organismes et raisons sociales (dont les institutions mentionnées dans le dictionnaire). L'ouvrage se termine par un glossaire des principaux sigles cités et par une assez large bibliographie.

Vous découvrirez dans ce dictionnaire le nom de nombreuses personnes souvent inconnues, ou bien des précisions biographiques parfois inattendues : ainsi Simone Signoret a fréquenté pendant la guerre le lycée de Vannes (où Alain Resnais, natif de cette ville a été élève), où elle a eu comme professeur Lucie Aubrac ; lors de la première guerre mondiale, le futur réalisateur G.W. Pabst qui se trouvait en France lors de la déclaration de guerre, a été interné pendant quatre ans à l'Ile Longue, en tant qu'Autrichien, donc ressortissant d'un pays ennemi. Par contre, j'ai trouvé certaines rubriques un peu courtes ("ethnologie, langue, mer" pour prendre quelques exemples). Certaines d'entre elles me semblent à la limite, sinon en dehors des critères de départ choisis par l'auteur (ainsi par exemple "Fantomas, Judex, Laurence Thomas Edward, Prévert, Michel de Saint-Pierre"). Il y a quelques oublis même s'ils m'apparaissent comme peu nombreux : c'est le cas de René Clément, réalisateur de "La Bataille du Rail" (1946), film tourné en Bretagne.

J'ai regretté aussi que ce dictionnaire ne concerne que les "quatre" départements bretons, même si dans la pratique il cite de nombreuses personnes originaires de Nantes ou de Loire-Atlantique. Cela prouve le caractère artificiel, dans ce cas précis aussi, de cette coupure de la Bretagne historique. Cela entraîne l'absence de rubriques consacrées à des personnes ou des organismes de Loire-Atlantique.

Enfin, si ce dictionnaire est d'une certaine façon une image de l'état du cinéma en Bretagne (administrative) à la fin de 1995, il risque par certains côtés de vieillir vite, vu la rapidité de certains changements actuels. De cela, l'auteur est tout à fait conscient et on ne saurait lui en faire le reproche (je veux simplement en faire le constat) ; il déclare en introduction que *"seul un outil informatique de nature interactive, permettrait d'en gérer l'actualisation permanente"*. Il existe des répertoires spécialisés tenus à jour, mais qui ne peuvent donner la vision synthétique recherchée dans ce dictionnaire.

Mais je ne voudrais pas par quelques remarques critiques faire oublier que le *"Dictionnaire cinématographique de Bretagne"* est aussi un ouvrage de référence nécessaire et utile qui doit concerner le plus large éventail possible de publics : les cinéphiles d'abord, mais plus généralement tous les amoureux de la Bretagne et ceux que passionnent les domaines de la recherche et de l'histoire.

Y.J.

Tétragram édition : 18, rue de la Fonderie, 35000 Rennes. Tél. 99.30.13.47 – 250 F (franco de port).

P.B. Services

Cercle Celtique de Rennes

1er mai : spectacle musique, chant et danse, fest-noz à la Maison de quartier de Villejean, à 21 h (☎ 99.14.81.74).

12 mai : Emvod Kendalc'h 35 ; fête traditionnelle, concours de danse à St-Broladre, près du Mont-Saint-Michel (☎ 99.14.81.74).

12 mai : découverte des moulins de Morée et du pays de la Vicomté (☎ 99.59.47.75).

18 et 19 mai : fête de la St-Yves ; le 18 : messe à l'église St-Hélier ; le 19 : messe à l'église St-Yves, avec repas des anciens du Cercle Celtique (☎ 99.36.10.76).

1er juin : théâtre musical : "Le royaume de Morgon" (☎ 99.59.47.75).

Fest-noz à Ploudaniel

Fest-noz de soutien aux peuples de l'ex-Yougoslavie, **samedi 18 mai, à 21 h, à Ploudaniel** (organisé par "Bretagne/Croatie/Bosnie" de Brest).

A l'affiche : le groupe Klaskerien, les sonneurs Falc'hun-Frelaut, Michel Abily (accordéon).

Recherche de disques anciens

Dans le cadre de la préparation d'une expo-foire-vente de disques anciens de musique bretonne ou celtique qui aura lieu à Brec'h (56) le 9 juin, le Cercle culturel abréen Sten Kidna lance un appel à toute personne qui, détenant et/ou désirant exposer, vendre, échanger ou acheter de tels disques, serait intéressée de participer à ce projet culturel. A ce titre, vous pouvez prendre contact avec Pol Potard en téléphonant au 97.56.53.37 ou en écrivant à Kerlenn Sevenadurel Sten Kidna An Alre, 30 rue P. Allio, 56400 Brec'h.

Fest-noz de DIWAN à Saint-Brieuc

Le fest-noz annuel de l'école Diwan de Saint-Brieuc aura lieu le **samedi 8 juin**, dans la cour de l'école, à partir de 21 h.

La soirée sera animée par : Retrait de Permis, Pipelodenn, Les Mangeouses d'Oreilles, Le Gac-Personnic (kan ha diskan), Audran-Mahé (binioubombarde). Entrée : 30 F.

Fédération du Finistère

Réunion publique sur l'aménagement du territoire, le vendredi 10 mai, à 20 h 30, à la MPT/MJC de Kerfeunteun à QUIMPER, animée par Christian Guyonvarc'h.

● Le pouvoir français et la question basque (1981-1993)

Paru en février, cet ouvrage de Patrick Cassan, avec préface de M. Roux et J.F. Soulet, nous parle de :

– La promotion de la culture et de la langue basques depuis 1981 : les réticences du pouvoir central ; le développement de l'enseignement privé et public ; les relations épineuses entre Scaska et le ministère de l'Education.

– L'enterrement du projet de département basque.

– Les mutations du nationalisme basque : l'affirmation du mouvement abertzale ; iparretarrak, avant-gardisme ou rupture ?

– Les réponses du pouvoir au terrorisme : la toile d'araignée policière ; le durcissement de l'arsenal juridique ; la collaboration étroite avec le pouvoir espagnol.

– L'activité meurtrière du GAL.

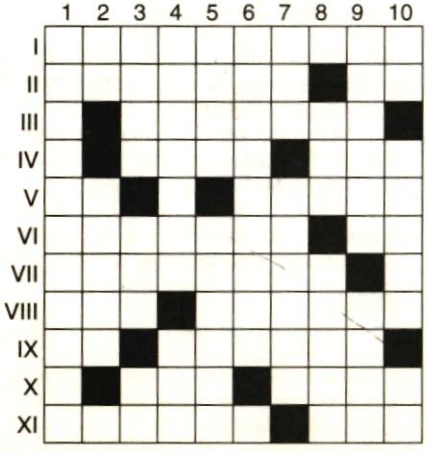
Disponible à G.R.H.I., Maison de la Recherche, 5 allée Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex. 370 p. (125 F, 28 F de port en sus).

FORUM PERMANENT **36.14 UDB**

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 82

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Exact contemporain et en quelque sorte le "pendant" malouin du Croisicais Bouguer. – II. Certains voient la Riviera du Morbihan ; Conjonction. – III. Grande sœur. – IV. Lettres de Dahouet : Un peu de schiste. – V. Article défini contracté ; Son poisson n'est pas toujours apprécié. – VI. Sorte de rime pratiquée par les Saint-Politains ? ; Dans une conjugaison. – VII. Embarqué sur chassemarée ? – VIII. N'élimine pas le danger ; Nous oblige à voir le temps passer. – IX. La moitié d'un morceau ; Prénom du père d'un roi de Pologne. – X. Animal à part entière en français, moitié d'animal en breton ; Instruments aratoires. – XI. Prêtre celte ; Pareil à un chien.

VERTICALEMENT : 1. Né à Paris en 1909, ce célèbre cinéaste est d'origine bretonne. – 2. Article ; Son église abrite huit gisants de la famille de Beaumanoir. – 3. Au moins, cet album des Tri Yann n'a pas été poursuivi... ; Trop doux pour sauver sa peau ; Au nom du père (en Finistère). – 4. Une fois terminés, on ne devrait plus en vouloir à personne ; Déesse celte. – 5. Nantais célèbre ; Naguère, s'appliquait parfois à un serviteur. – 6. Ses rochers ont parfois une drôle de tête. 7. Un feu mal contrôlé ; Petit ou avec l'accent, on l'apprécie venant de Nantes. – 8. Un lérot en pleine panique ; En hiver, cause bien des accidents. – 9. Ainsi seraient les tendances au rêve et à l'obstination chez les Bretons ; En un sens, barde levantin. – 10. Tête de vaches ; Agréable, certes, mais pas au point d'en faire un saint comme les Auvergnats... ; Pronom ou adverbe.

M. ERWAN

SOLUTION du n° 81

Horizontalement : I. PONTKALLEG. – II. REOR ; ERVI (IVRE). – III. DISCOURS. – IV. TRISTAN ; OA. – TAN ; ONN. – VI. SINAGOT. – VII. TRINITÉ ; R.S. (ROBERT SURCOUF). – VIII. ARZ ; RSA (ARS). – IX. NEOLITIK. – X. TÈNE ; REELS. – XI. SL ; GRONDIN.

Verticalement : 1. PROTESTANTS. – 2. OE ; IRRÉEL. – 3. NODI ; NIZON. – 4. TRISTANT ; LEG (GEL). – 5. STAGIDI/STAGIDIGEZH. – 6. CANOT ; TRO. – 7. LÉON : TERIEN. – 8. LRU (LUR) ; OS ; SKED. – 9. EVRON ; RA/AR ; LI. – 10. GISANTS ; OSN (SON).

P.B. Services

Université d'été de Bretagne du 8 juillet au 9 août

Le programme 96 du l'Université d'été de Bretagne propose un large choix d'activités, en particulier :

Du 15 au 19 juillet : Cinq journées ateliers/conférences et visites sur le terrain consacrées à l'Eau, défit ou chance pour la Bretagne ? sous la direction de **Jean-Claude Pierre.**

Du 29 juillet au 2 août : Stage de breton (débutants à confirmés) + option breton vannetais ; stage d'étude et de réflexion en langue bretonne sur la Bretagne contemporaine, sous la direction de **Lukian Kergoat.**

Du 5 au 9 août : A l'occasion du **XXVI[e] Festival Interceltique** et dans le cadre de l'année, de l'**Imaginaire Irlandais :** une semaine de conférences sur tous les aspects de la culture irlandaise contemporaine, sous la direction de **Eric Falc'her.**

Pour recevoir le programme complet, contacter directement le secrétariat de l'UEB : 5, rue Pasteur, 56100 Lorient, tél. 97.64.19.90.

Le Mouvement **AR FALZ** bro-Vrest propose une soirée sur le **TRO BREIZH jeudi 9 mai** 1996, à 20 h 30, dans les locaux de Sked, 18, rue Duguay Trouin, à Brest.

Programme :

– Présentation de la cassette vidéo du Tro Breizh 95 par **Gilles Padovani,** le réalisateur ;

– Projection de la cassette vidéo de Tro Breizh 95 ;

– Présentation de l'itinéraire du Tro Breizh 96 par **Philippe Abjean,** organisateur du Tro Breizh.

Entrée libre.

Gouel Broadel ar Brezhoneg

25-26 a viz mae 1996

SADORN 25 :

Fest-Deiz - Fest-Noz

(telten vras)

eus 15e da vetek 3e mintin

Strolladoù-Kanerien-Sonerien :

Diroll, Skedus, Loargan, J.D. Robin, L.J. Suignard, Lintanf, B. Gwern, J.L. Bizouarn, Puillandre, Stervinou, Coadou, Nollent, Cadoual, Berthou, Diraison, Guillomarc'h, Riou, Le Scoul, Madec, J. Bernard, R. Bizouarn, Bastard (tad-mab).

Abadennoù
Sal ar Sportoù

21e : **Bernez**
21e45 : **Fffran May/Alaw**
23e : **Wolfe Tones**

Bagad Karaez er Straedoù

SUL 26 :

Abadennoù Kan ha Sonerezh

KABARET 1
Sal an Drezenn

15e30 : **Mouezhioù Merc'hed Breizh** (Annie Ebrel, Louise Ebrel, Marthe Vassalo, Nolwen Buhé, Nolwen Korbel).
18e : **Andarta.**
19e45 : **Laz-Kanañ Mouezhioù Paotred Breizh.**
20e45 : **Job Fulup Celtic Swing.**
20e : **Gwénaëlle Kerléo.**
22e45 : **TTURRUTTAK** (Euskadi).

KABARET 2
(Teltenn ront)

15e30 : **Djen-Mo.**
17e : **J.L. Roudaut.**
18e30 : **E.V.**
20e30 : **Red Cardel.**

BUGALE PLOUGERNE

22e betek 1e00 : *"TREMPLIN" gant 3 strollad yaouank Leurenn Lamp.*

ABADENNOÙ
SARL AR SPORTOU

19e30 : **Glaz.**

21e : **Nouvelles Polyphonies Corses.**

23e : **Gilles Servat** hag e skipairn nevez.

13e : **Konkour Sonerienn daou ha daou.**

Fest-Deiz - Fest-Noz

(telten vras)

eus 15e da 3e mintin

Strolladoù-Kanerien-Sonerien :

Loened Fall, Strollad R. Becker, Diaouled ar Menez, Tud, Breudeur Morvan, Breudeur Diwan, Kanerien Langazel, Breudeur Kere, Patrick Le Febre, Boullanger, Simon, Le Corre, Cariou, T. Molard, Scraigne, Lozarc'h, M. Guillou, Kastel, Marlus, Savidan, Rozenn, Morvan, Ariane Guguen, Delfine Garcia Moal, Chaplain, Malrieu, Urvoy, Naour (Treujenn goal).

14e : **Tournamant Gouren** (Prix Pierre Philippe), **Sonerien-Konkour.**

15e-19e : **Dansoù ar Vro gant Kendalc'h "Penn ar Bed".** Kelc'hioù Speled, Rostren, Sizun, Rosporden.

–C'hoarioù paled ha mell-choad.
– Standoù an embannerien ha kevredadoù.
– Bagad Plougastel ha sonerezh er straedoù.
– Roland Becker (Laz-seniñ Broadel Breizh) c'hoariou evit ar vugale.

Forum rouge et vert

Nucléaire
Dix ans après Tchernobyl, l'exception française

Soirée-débat, le mardi 28 mai 1996 (20 h 30), Maison du Champ de Mars de Rennes, salle Gune (entrée libre).

Avec : **Christian Desbordès,** physicien, vice-président de la CRII-RAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité).

Stage intensif de Langue bretonne

Du lundi 3 au vendredi 7 juin, au Centre Amzer Nevez à Ploemeur (56), près de Lorient.

Trois groupes selon le niveau de langue : faux débutant, confirmé, niveau supérieur. Stage intensif : 5 jours, 7 h par jour, de 9 à 17 h 30.

Renseignements et inscriptions : Roudour, BP 24, Hent Berrien, 29690 An Uhelgoad. Tél. 98.99.75.81. Fax 98.99.76.01.

Guide des musiques en Bretagne 97

La cinquième édition du Guide des Musiques en Bretagne paraîtra en septembre prochain. Ce guide est un annuaire où sont regroupés les coordonnées des musiciens, organisateurs de spectacles, disquaires, DJ'S, graphistes, groupes, labels, studios, entreprises de services scène et spectacle, fanzines, luthiers, radios, journeaux...

Les personnes souhaitant y figurer doivent faire connaître rapidement leurs coordonnées et leurs activités à : Centre de de Création Musicale, Guide des Musiques en Bretagne 97, place de la Liberté, 29200 Brest. Tél. 98.44.07.97. Fax 98.44.23.31.

Humour et réalisme

C'est avec un immense plaisir que je reçois ce nouveau numéro du "Pobl Vreizh". Merci d'avoir patiemment attendu que les caisses se renflouent pour que je puisse me réabonner.

Voilà un an que je suis abonnée au "Peuple Breton" et six mois que j'ai la chance d'habiter en Bretagne pour apprendre le breton. La langue bretonne evel just est magnifique et après avoir lu l'article sur la formation des maîtres bilingues, il n'y a plus qu'à croiser les doigts et espérer que la visite au Ministère se déroule sous les meilleurs auspices : on a absolument besoin de cette maîtrise "enseignement bilingue !".

Bref, merci d'exister, longue vie encore et continuez de nous informer avec autant d'humour et de réalisme.

Trugarez.

Stéphanie Carré

Je reste d'obédience socialiste mais...

Je souhaite tout d'abord vous renouveler ma sympathie et mon attachement, lecteur fidèle de votre journal et ami de la cause bretonne comme de plusieurs autres qui me tiennent particulièrement à cœur.

Petit-fils de breton, mais natif de la Corrèze, j'ai depuis dix ans milité dans différentes organisations de Gauche ; aujourd'hui, et c'est un peu le but de ce modeste courrier, je reste d'obédience socialiste. Cela ne m'empêche pas de soutenir votre action, et, il est dommage que le PS ne comprenne pas l'importance des revendications émises par les défenseurs des cultures régionales. Lors d'un récent débat sur l'Europe, j'ai été frappé par le fait qu'à aucun moment, il n'a été question des cultures régionales, alors que le sang coule en Corse, que Major a sabordé la Paix en Irlande du Nord et que ça ne s'arrange pas au Pays Basque...

Ces questions-là sont graves, et les traiter par le mépris, le sourire ou la démagogie, c'est se diriger à grands pas vers une vraie catastrophe. La Gauche française doit se débarrasser de ses vieux principes jacobins, et elle pourra d'autant mieux consacrer son combat pour une vraie Europe unie, sociale, et démocratique.

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, et vous, mes amis participent humblement mais sûrement à cette lutte. Le journal me permet d'être à vos côtés, et à ceux des Bretons emprisonnés injustement. Objecteur de conscience, ma liberté de parole et de mouvement est réduite mais j'espère bien venir en Bretagne cet été pour le Festival Interceltique de Lorient, peut-être aurais-je l'occasion de rencontrer des gens de l'UDB ? après un peu de Gilles Servat ou de Dan ar Braz... et le Bro Gozh, bien entendu.

Kenavo, et à bientôt.

Cyril C.

UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau. Trois titres disponibles (cochez pour indiquer votre choix) :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

Non je ne suis pas une vache folle, je m'abonne au Peuple Breton



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

- Souscrit un abonnement ❑
  un réabonnement ❑
  - tarif normal : 160 F
  - tarif de soutien : à partir de 180 F
  - étranger : 200 F et plus
  - étranger par avion : 230 F et plus

  à partir de N° ..... inclus

- Prélèvement automatique mensuel
  - ❑ minimum : 13 F
  - ❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F

  (Joindre un relevé d'identité bancaire)

- **Ci-joint le règlement par :**
  - ❑ **chèque postal**
  - ❑ **chèque bancaire**
  - ❑ **mandat-lettre**

  à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Les vaches folles

Malheureusement, il n'y a pas qu'elles qui ont la boule perturbée! Comme le dit si bien notre porte-parole dans un excellent communiqué: "L'idée même de nourrir des ruminants avec des protéines animales, qui plus est issues d'animaux notoirement malades n'a pu germer que dans des esprits eux-mêmes malades... "

Il n'est pas le seul de cet avis. Déjà, en 1923, dans "Santé et maladie" le philosophe Rudolf Steiner, assez mal vu en France, prophétisait la chose. Il expliquait que nous, humains, a pieds, à cheval ou en voiture, nous étions incapables de faire ce que le plus nul des bœufs faisait à longueur de journée : transformer de l'herbe en viande. Mais, poursuivait-il, imaginez un instant qu'un bœuf en ait ras les cornes de ne manger que de la salade sans même la sauce et qu'il devienne carnivore ; il se remplirait notamment d'acide urique et d'urate.

"Or, l'urate a quant à lui des habitudes particulières et un faible pour le système nerveux et le cerveau".

"Si le bœufs mangeait directement de la viande, il en résulterait une sécrétion d'urate en énorme quantité, elle irait au cerveau et le bœuf deviendrait fou".

"Si vous faisiez manger uniquement des colombes à un troupeau de bœufs, vous obtiendriez un troupeau complètement fou..."

Soixante ans avant que la folie ne s'empare de paisibles ruminants en Irlande, en Suisse, en Petite comme en Grande-Bretagne et ailleurs, voilà ce qu'écrivait le monsieur ci-dessus dont j'ai pu lire les œuvres l'été dernier. La maladie était décrite, elle avait un nom et un remède était proposé; laisser les vaches manger de l'herbe, du foin et de la paille.

Finalement les Mexicains ne sont pas des mecs si cons. Que font-ils dans la pampa ?

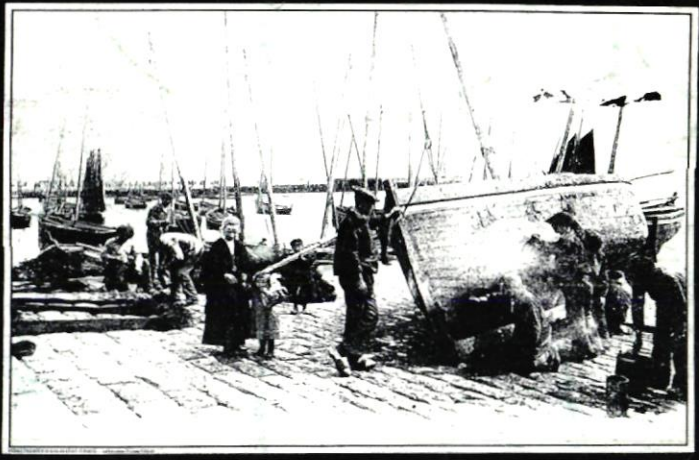
Un autre philosophe, africain celui-là, explique qu'on ne fait pas pousser les arbres en tirant dessus.

Notre société aurait besoin de ruminer un peu ces sages conseils. Si les super-écoles qui déforment la jeunesse embauchaient des griots, si à Bruxelles, la commission européenne devait obligatoirement recruter un quota de philosophes, peut-être que nous pourrions continuer à assister aux courses de chevaux à la télé en mangeant du bœuf au lieu de manger du cheval en regardant des courses de vachettes.

Mais voilà, le libéralisme le plus débridé, la course au profit, la pensée inique nous conduisent à manger Thatcher.

AL LOUARN

1996





LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(Expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

- ❑ **Nouveauté : "Une Bretagne responsable dans un monde solidaire,** 38 F.
- ❑ **"Autocollant Peuples d'Europe",** avec 18 noms et drapeaux, 10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus
- ❑ **"Le procès du centralisme",** 38 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques",** 38 F
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent",** D. Aupiais, 80 F
- ❑ **"La résistance irlandaise",** Roger Faligot, 134 F
- ❑ **"Atlas de Bretagne",** "Skol Vreizh, 2e édition, 175 F
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue",** F. Morvannou, Tout sur le breton, ou presque, 45 F
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions",** 20 F
- ❑ **"Enezenn an Envor",** Fanch Peru, 63 F

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis.
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
"PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.